



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 janvier 2006, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Louise Piché Larocque, Chantal Galipeau, Marie-Anne Poulin, Denise Miron Marion, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Diane Nault, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Bernard Caron et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : messieurs Éric Éthier et Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale,
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologies,
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire,
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général,
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général.

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Denise Miron Marion, Anne Danis, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Stéphanie Pilon et monsieur Reid Souci et Daniel Legault, ainsi que M. Rondeau, se trouvaient à la salle des Hauts-Bois, située à l'école Sieur-de-Coulouge (Fort-Coulouge).

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-001

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-11-30
b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2006

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2006-CC-001) suite

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Dossiers prioritaires de la CSHBO, de janvier à juin 2006
- 6- Nomination officielle d'un/une commissaire à la Table de développement social
- 7- Formations offertes aux commissaires par la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 8- Lac-à-l'épaule des 10 et 11 février 2006
- 9- Rapport de la directrice générale
- 10- Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 20 octobre 2005
- 11- Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 29 novembre 2005

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Calendrier scolaire 2006-2007 : cheminement de la consultation
- 2- Technologies de l'information et des communications
 - Villages branchés – état de la situation
- 3- Renouveau pédagogique et programmes des services éducatifs complémentaires : informations
- 4- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité de coordination pédagogique du 22 novembre 2005
 - b) Comité directeur informatique du 23 novembre 2005
 - c) Comité des politiques pédagogiques du 6 décembre 2005
 - d) Table de suivi au renouveau pédagogique du 6 décembre 2005
 - e) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 8 décembre 2005
 - f) Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – année scolaire 2006-2007 (suite aux corrections demandées)
 - g) Comité directeur informatique du 10 janvier 2006

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Soumissions rideaux CÉHG 2005-2006
- 3- Agendas scolaires de la CSHBO 2006-2007 (point biffé)
- 4- Matériel informatique – appel d'offres no 46 – trois serveurs et accessoires
- 5- Campagne de sécurité dans le transport

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (enseignant) : 2005-11-23
- 2- Compte rendu CRT (PPE) : 2005-11-30
- 3- Compte rendu CRT (soutien) 2005-12-08 (point biffé)
- 4- Démission personnel enseignant (année scolaire 2005-2006)
- 5- Conditions de travail des gestionnaires
- 6- Décret et convention collective
- 7- Campagne Centraide 2005
- 8- Nomination des délégués à l'assemblée générale annuelle de la FCSQ
- 9- Demande d'information TVA – CHOT
- 10- Loi accès à l'égalité en emploi, ajout d'une catégorie



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-001) suite

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2006-CC-002

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 30
novembre 2005**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 30 novembre 2005 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivi.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

Incidence : la commissaire madame Stéphanie Pilon se joint au conseil des commissaires à 19 h 05.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard commente la pièce de correspondance CC-8 (l'aide aux élèves en difficulté) et souligne que la commission scolaire attend le texte final de la convention collective avant de voir de quelle façon faire le suivi de ce dossier. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement à la pièce CC-13 (sollicitation de la Fondation québécoise du cancer). Elle invite les personnes intéressées à participer à une soirée prévue à Maniwaki le 7 mars prochain à communiquer avec Mme Rodgers.

A-5 Dossiers prioritaires de la CSHBO, de janvier à juin 2006

Mme Thonnard présente les dossiers qui seront prioritaires d'ici la fin de l'année scolaire et souligne l'importance de remobiliser les équipes. Les principaux points sont :

- actualisation et diffusion du plan de communication 2005-2006;
- mise en route du réseau de télécommunication à large bande (Villages branchés) et développement des applications;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2006

- poursuite du développement de la formation professionnelle, notamment le cours d'ébénisterie;
- révision de la délégation de pouvoirs;
- poursuite des efforts pour assurer la formation continue des gestionnaires (PAP);
- évaluation des impacts du plan stratégique.

Aussi, Mme Thonnard présente les priorités des différents services administratifs. Ces priorités sont les suivantes :

- pour le service des ressources pédagogiques et technologiques, mettre l'accent sur le leadership pédagogique et restructurer le service informatique pour qu'il soit davantage au service de la pédagogie;
- pour le service des ressources administratives et transport scolaire, évaluer les impacts de la restructuration des ressources matérielles, implanter de nouveaux logiciels à la taxation et aux ressources matérielles, poursuivre l'analyse des circuits au transport scolaire;
- pour le service des ressources humaines et secrétariat général, favoriser le sentiment d'appartenance par le lancement de la campagne du respect, réactualiser le guide de référence sur la violence, prioriser le comité d'insertion professionnelle, décentraliser la paie, restructurer les archives, refondre le site Internet de la commission scolaire.

Mme Thonnard, M. Houde et M. Beaudin répondent aux questions des commissaires mesdames Annette Dumouchel, Louise Piché Larocque et Chantal Galipeau et monsieur Charles Langevin.

A-6 RÉSOLUTION 2006-CC-003 Nomination officielle d'un / une commissaire à la Table de développement social

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est représentée à la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau par la directrice générale et par un ou une commissaire;

CONSIDÉRANT que le mandat du ou de la commissaire se renouvelle à chaque année;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer la commissaire madame Madeleine Aumond à titre de représentante de la commission scolaire à la Table de développement social.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Formation offertes aux commissaires par la Fédération des commissions scolaires du Québec

Le commissaire monsieur Daniel Moreau souligne que la FCSQ met sur pied des formations destinées aux commissaires et invite les personnes intéressées à le contacter. Il répond aux questions des commissaires monsieur Charles Langevin et madame Madeleine Aumond.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2006

A-8 Lac-à-l'épaule des 10 et 11 février 2006

Mme Thonnard explique que le conférencier invité ne peut être disponible. En conséquence, il est décidé de reporter le lac-à-l'épaule à une date ultérieure, à déterminer. Les commissaires conviennent néanmoins de tenir une journée d'étude le samedi 11 février pour aborder trois points :

- présentation du Renouveau pédagogique (par M. Rondeau);
- présentation sur le dossier des matières résiduelles (par un représentant de la MRC et un enseignant qui porte le dossier des écoles vertes Brunland) et début de discussion sur une éventuelle politique environnementale;
- présentation d'un diaporama sur la situation de nos petites écoles.

A-9 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points :

Vol à la salle des Hautsbois

Plusieurs équipements ont été dérobés et des soumissions devront être préparées pour remplacer le matériel

Bilan des cours collégiaux en sciences humaines à Maniwaki

19 élèves sont présentement inscrits à la première année collégiale en sciences humaines et le Cégep de l'Outaouais tente d'obtenir la pérennité du projet

Cours Université du Québec en Outaouais

La deuxième cohorte du cours de suppléance offert par l'UQO débutera sous peu et il conviendra d'y intégrer le personnel enseignant suppléant du Pontiac

Colloque sur l'adaptation scolaire

Un colloque sur l'adaptation scolaire aura lieu les 11 et 12 mai dans le cadre du congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Fonctionnaire d'un jour

Les écoles secondaires participeront à cette activité

Loi sur le tabac

La CSHBO attend une grille d'application et le MELS se prépare à donner des balises dans ce dossier

Formation professionnelle

Deux options en perspective.

- Une usine désaffectée du Pontiac pourrait être remise en service et des locaux pourraient y être loués pour accueillir le futur cours d'ébénisterie
- Une école désaffectée de la Commission scolaire Western Quebec pourrait être réaménagée



Numéro de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2006

A-10 Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 20 octobre 2006

Le procès-verbal est déposé.

A-11 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 29 novembre 2005

Dépôt du compte rendu.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Calendrier scolaire 2006-2007 – cheminement de la consultation

M. Rondeau présente le calendrier scolaire et souligne que l'adoption par le conseil des commissaires est prévue pour la réunion de mars.

B-2 Technologie de l'information

• Villages branchés : état de la situation

M. Rondeau présente l'état d'avancement des travaux d'installations du réseau de fibres optiques. Il souligne que la normalisation et le transfert des postes informatiques se mettra en branle la semaine prochaine.

B-3 Renouveau pédagogique et programmes des services éducatifs complémentaires : informations

M. Rondeau rappelle qu'une présentation aura lieu aux commissaires le 11 février, afin d'explicitier les concepts du Renouveau pédagogique.

B-4 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité de coordination pédagogique du 22 novembre 2005
- b) Comité directeur informatique du 23 novembre 2005
- c) Comité des politiques pédagogiques du 6 décembre 2005
- d) Table de suivi au renouveau pédagogique du 6 décembre 2005
- e) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 8 décembre 2005
- f) Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – année scolaire 2006-2007 (suite aux corrections demandées)
- g) Comité directeur informatique du 10 janvier 2006

Les comptes rendus sont déposés.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-004

Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-004) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que les registres des chèques de la CSHBO, du 25 novembre 2005 au 13 janvier 2006, soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ;

C-2 RÉSOLUTION 2006-CC-005

Soumission rideaux CEHG 2005-2006

CONSIDÉRANT l'analyse de l'appel d'offres sur invitation #2 (voir tableau comparatif ci-dessous);

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Jean-Paul Gélinas, directeur-adjoint;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'accepter la soumission d'Ameublement Branchaud au montant de 14 868,13 \$, taxes comprises, pour l'achat de rideaux.

Résultats	Option 1	Option 2	Option 3
Ameublement Branchaud, Maniwaki	18 288,97 \$	14 868,13 \$	
Draperies commerciales, Montréal	8 613,34 \$	15 236,85 \$	10 035,44 \$
Lesna	28 831,58 \$	34 938,84 \$	18 228,01 \$
JD International	33 927,77 \$		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Agendas scolaires de la CSHBO 2006-2007

Le point a été biffé.

C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-006

Matériel informatique - appel
d'offres no. 46 - trois serveurs et
accessoires

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissionnaires invités :

- Services Informatiques DL inc, Maniwaki
- Meubles Branchaud, Maniwaki
- Techpro Microrama, Gatineau

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter la plus basse résolution pour l'appel d'offres no. 46, pour les trois serveurs et accessoires, au montant de 12 645,85 \$ (taxes incluses), à Services informatiques DL inc, suite à l'appel d'offres no. 46 et tel qu'illustré au tableau comparatif.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2006

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2006-CC-006) suite

Le tout conformément à l'appel d'offres no. 46.

Cies invitées	Service informatique DL	Meubles Branchaud	Techpro-Microrama
Lot-article-quantité			
# 1 S-1 2	5 564,00 \$	Aucune soumission reçue	Soumission reçue en retard
# 2 S-2 1	3 465,00 \$		
# 3 S-3 3	1 965,00 \$		
Sous-total	10 994,00 \$		
TPS (7 %)	769,58 \$		
	882,27 \$		
TVQ (7,5 %)			
Grand total	12 645,85 \$		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 Campagne de sécurité dans le transport

M Beaudin présente les activités qui seront organisées dans le cadre de la campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire, du 30 janvier au 10 février 2006, sous le thème «Wô minute ! Pense à ta sécurité !» Plusieurs activités seront mises sur pied par les transporteurs scolaires, en deux volets, soit dans la Vallée de la Gatineau (sous la responsabilité de Derek Ardis) et dans le Pontiac (sous la responsabilité de Guy Larivière).

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu CRT (enseignant) : 2005-11-23

M. Houde dépose le compte rendu.

D-2 Compte rendu CRT (PPE) : 2005-11-30

Le compte rendu est déposé.

D-3 Compte rendu CRT (soutien) : 2005-12-08

Le point a été biffé.

D-4 RÉSOLUTION 2006-CC-007 Démission personnel enseignant (année scolaire 2005-2006)

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de prendre acte de la démission de la personne suivante :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-007) suite

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT	DATE DE DÉMISSION
Bourdon, Annie	Champ 3 (primaire) Blue Sea	23 décembre 2005

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 Conditions de travail des gestionnaires

M. Houde explique les nouvelles conditions de travail des gestionnaires.

D-6 Décret et convention collective

M. Houde présente le projet de loi 142 et souligne qu'il attend le texte de la loi telle qu'adoptée.

Incidence : le commissaire monsieur Charles Langevin quitte le conseil des commissaires à 20 h 55.

D-7 Campagne Centraide 2005

M. Houde et M. Millar présentent les résultats de la dernière campagne Centraide.

D-8 RÉSOLUTION 2006-CC-008

**Nomination des délégué(e)s
officiel(le)s à l'assemblée générale
annuelle de la Fédération des
commissions scolaires du Québec**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de nommer les personnes suivantes comme délégué(e)s officiel(le)s à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

Monsieur Daniel Moreau
Madame Madeleine Aumond
Madame Annette Dumouchel

Il est aussi proposé que les commissaires:

Madame Diane Nault
Monsieur Bernard Caron
Madame Guylaine Marcil

soient nommé(e)s substitués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 Demande d'information TVA -CHOT

M. Houde explique que la station de télévision CHOT a renouvelé sa demande et que les informations souhaitées ont été expédiées.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 26 octobre 2005

D-10 Loi accès à l'égalité en emploi, ajout d'une catégorie

M. Houde présente et explique la lettre.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard donne des informations concernant deux ex-commissaires, soit Mme Line Renaud, décédée tout récemment, et M. Guy Lesage, hospitalisé à la suite d'une opération. Elle répond aussi aux questions des commissaires mesdames Chantal Galipeau, relativement au cours d'armurerie, et Louise Piché Larocque, relativement au calendrier scolaire. M. Houde et Mme Thonnard répondent aux questions des commissaires mesdames Annette Dumouchel (listes de suppléance), Louise Piché Larocque (cours de doigté) et Marie-Anne Poulin (cours de biologie) et de monsieur Daniel Legault (dossier du chemin de la Montagne à Grand-Remous).

E-2 RÉSOLUTION 2006-CC-009

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 22 février 2006, à Maniwaki.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 22 février 2006, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Diane Nault, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Éric Éthier, Damien Lafrenière et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Denise Miron Marion, Chantal Galipeau et Louise Piché Larocque et monsieur Bernard Caron

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale,
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologies,
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire,
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général,
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général.

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Anne Danis, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Stéphanie Pilon et messieurs Reid Souci et Daniel Legault, ainsi que M. Beaudin, se trouvaient à la salle des Hauts-Bois, située à l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge).

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-010 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-01-25
- 3- b) Suivis
- 4- Dépôt du procès-verbal du CE 2005-11-30
- 5- Parole au public
- 6- Correspondance



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 22 février 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-010) suite

- 7- Bourses au CFP, secteur mécanique automobile
- 8- Ordre du mérite scolaire
- 9- Tournée des établissements
- 10- Nomination d'un représentant de l'éducation au conseil d'administration du CLDVG
- 11- Rapport de la directrice générale
- 12- Compte rendu de la réunion de la commission Éducation, recherche et science du 13 décembre 2005
- 13- Compte rendu de la Table de développement social du 22 novembre 2005
- 14- Compte rendu du comité de parents du 6 décembre 2005
- 15- Procès-verbal de la Table Éducation Outaouais du 2 février 2006
- 16- Études collégiales à Maniwaki
- 17- Compte rendu du dernier conseil général

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Renouveau pédagogique : information
- 2- Technologies de l'information et des communications
 - Villages branchés
 - Portail Édu-groupe
- 3- Dépôt de comptes rendus
 - Comité de coordination pédagogique du 17 janvier 2006
 - Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 17 janvier 2006

C) SERVICES DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Analyse de postes - ergonomie
- 3- Entente protocolaire de février 2005 – changement de nom de la Fabrique de Bois-Franc
- 4- Agendas scolaires de la CSHBO 2006-2007

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (enseignant) : 2006 02 09
- 2- Soirée des retraitées et retraités
- 3- Projet calendrier de travail
- 4- Entente de principe personnel syndiqué
- 5- Structure administrative : directeurs et directrices d'établissement 2006-2007
- 6- Plan d'affectation administrateurs, directeurs et directrices d'établissement 2006-2007
- 7- Résolutions en lien avec le plan de classification
- 8- Recours judiciaire

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2006

A-7 Ordre du mérite scolaire

La commissaire madame Madeleine Aumond annonce que la soirée annuelle de l'Ordre du mérite scolaire devait avoir lieu le 28 avril 2006, à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Malheureusement, le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. André Caron, ne peut être disponible à cette date et Mme Aumond propose plutôt de tenir l'activité le 5 mai 2006, toujours à l'école Sieur-de-Coulonge. Les commissaires acceptent.

A-8 Tournée des établissements

Mme Thonnard explique que l'équipe de gestion entreprendra une tournée des établissements ce printemps, afin de remettre l'accent sur les priorités de la commission scolaire après la période de moyens de pression. Des annonces seront alors faites sur des événements qui auront lieu l'année prochaine et le rapport annuel sera aussi présenté. Elle invite les commissaires des circonscriptions concernées à être présents lors de ces rencontres, soit les 20 avril (Rucher), 24 avril (établissements du Pontiac), 25 avril (Cité étudiante, CFP Vallée de la Gatineau et centre Notre-Dame-du-Désert) et 27 avril (Cœur-de-la-Gatineau et centre St-Joseph). Pour le centre administratif, la réunion aura lieu à une date qui reste à déterminer.

**A-9 RÉSOLUTION 2006-CC-013 Nomination d'un représentant de
l'éducation au conseil d'administration
du CLD-VG**

CONSIDÉRANT que la-commissaire madame Madeleine Aumond siège au conseil d'administration du Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau, à titre de représentante du monde de l'éducation;

CONSIDÉRANT que le mandat de la commissaire madame Madeleine Aumond prend fin et que celle-ci est toujours intéressée à siéger sur ce poste;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer la commissaire madame Madeleine Aumond à titre de représentante du monde de l'éducation au conseil d'administration du Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau, pour un autre terme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points.

- a) Plusieurs personnes et un groupe ont été mis en candidature au cours des dernières semaines. Les noms de quatre enseignants et enseignantes ont été proposés pour le Prix du premier ministre pour l'excellence en enseignement et le projet «Les yeux de la Vallée de la Gatineau», regroupant les élèves de Mme Leticia Chabot (centre Jean-Bosco), a été mis en candidature pour les prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Aussi, le projet de M. Robert Giard, amorcé il y a trois ans, dans le domaine du raccrochage, sera présenté lors d'un colloque régional sur la persévérance scolaire, le 23 mars.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2006

- b) Le rapport annuel de la commission scolaire, pour l'année 2004-2005, sera déposé ce printemps.
- c) Le projet de résolution portant sur la prolongation d'un an du plan stratégique sera présenté lors de la rencontre de mars du conseil des commissaires.
- d) La commission scolaire a reçu les soumissions demandées pour le remplacement du matériel qui avait été volé à la salle des Hauts-Bois. À cause des délais à éviter, le matériel sera commandé tout de suite et les projets de résolution nécessaires seront présentés en mars.
- e) À l'occasion de la semaine de relâche, les employés et employées seront invité(e)s à prendre congé les lundi 27 et mardi 28 février. Les bureaux administratifs seront donc fermés à ces dates, tout comme l'an dernier.

A-11 Compte rendu de la réunion de la commission éducation, recherche et science du 13 décembre 2005

Le compte rendu est déposé.

A-12 Compte rendu de la Table de développement social du 22 novembre 2005

Dépôt du compte rendu.

A-13 Compte rendu du comité de parents du 6 décembre 2005

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard et M. Beaudin répondent aux questions de la commissaire Madeleine Aumond. Le commissaire monsieur Daniel Moreau exprime le souhait que les noms des gestionnaires qui participent aux réunions apparaissent sur le compte rendu de celles-ci.

A-14 Procès-verbal de la Table Éducation Outaouais du 2 février 2006

Dépôt du procès-verbal.

A-15 RÉSOLUTION 2006-CC-014 Études collégiales en sciences humaines à Maniwaki

CONSIDÉRANT les résultats très encourageants obtenus lors des deux premières années du projet-pilote de trois ans que le Cégep de l'Outaouais mène au sujet de la première année collégiale en sciences humaines à Maniwaki;

CONSIDÉRANT que le milieu considère que ce projet est vital pour le développement de la Vallée de la Gatineau;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-014) suite

CONSIDÉRANT les coûts importants que doivent assumer les parents pour envoyer leurs enfants étudier à l'extérieur de la région;

CONSIDÉRANT que ce projet favorise la persévérance scolaire et facilite l'accessibilité de l'enseignement supérieur en région;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'appuyer le Cégep de l'Outaouais dans ses démarches auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en vue d'obtenir un budget récurrent pour assurer la pérennité du projet d'études collégiales en sciences humaines à Maniwaki.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A-16 Compte rendu du dernier conseil général

La commissaire madame Madeleine Aumond donne des informations sur le conseil général qui s'est tenu il y a quelques jours.

- a) Une rencontre des présidents / présidentes et directeurs généraux / directrices générales a eu lieu le 17 février, au sujet des tables inter-ordres.
- b) Les prochaines élections scolaires auront lieu en novembre 2007, mais il n'est pas encore déterminé si elles seront combinées avec les élections municipales. Chose certaine, la date a été devancée, de la troisième semaine de novembre à la première.
- c) Des discussions ont eu cours sur la mise en place des 90 minutes de services complémentaires. Demande a été faite que le MELS alloue 100 % des fonds pour mettre les programmes en place avant leur mise en route. (M. Beaudin ajoute que la formule envisagée par le ministère, c'est-à-dire investir 50 % des fonds avant la mise en place et 50 % des fonds par la suite, ne s'était jamais vue auparavant).
- d) Au sujet de la notation des bulletins, la Fédération des commissions scolaires a affirmé au ministère que l'impact avait été positif au primaire, même s'il y a des réserves au secondaire. La FCSQ demande de maintenir le cap.
- e) Le programme de l'école en santé a aussi été abordé.
- f) Concernant l'adaptation scolaire, un suivi des nouvelles dispositions concernant les plans d'intervention des élèves est envisagé.
- g) Une formation sera mise sur pied relativement aux e.h.d.a.a. (deux cadres de la commission scolaire recevront d'ailleurs cette formation).
- h) Il y a un chevauchement entre les diplômes d'études professionnelles et les attestations d'études collégiales et des efforts sont faits pour les dissocier.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2006

- i) Le directeur de la FCSQ, M. Réjean Morel, a participé à son dernier conseil général et prendra sa retraite bientôt. Un processus de recherche de nouveau d.g. a été amorcé et Me Clermont Provencher assurera l'intérim.
- j) La possibilité que les municipalités assument le transport scolaire a été évoquée.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Renouveau pédagogique : informations

M. Rondeau donne des informations sur la présence de l'anglais au 1^{er} cycle du primaire et souligne que des solutions sont recherchées pour faciliter la transition de l'enseignement de l'anglais du primaire au secondaire. Il ajoute aussi que la période d'inscription pour la prochaine année scolaire a été prolongée d'une semaine dans la Vallée de la Gatineau.

B-2 Technologie de l'information et des communications

• Villages branchés

M. Rondeau explique que le réseau de fibres optiques est complété à près de 95 %. Il ne reste plus qu'à joindre l'école Ste-Thérèse, de Cayamant, et à effectuer des tests. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière souligne qu'il y a un manque de communication à la MRC au sujet de ce projet et Mme Thonnard va sensibiliser le préfet à cette situation.

• Portail Édu-groupe

Ce portail sera mis en place prochainement pour faciliter le développement d'applications pédagogiques. Un comité a été créé pour superviser cette mise en place.

B-3 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité de coordination pédagogique du 17 janvier 2006
- b) Comité consultatif c.h.d.a.a. – parents du 17 janvier 2006

Dépôt des comptes rendus.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-015 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Marie-Anne Poulin;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-015) suite

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin que les registres des chèques de la CSHBO, du 25 novembre 2005 au 13 janvier 2006, soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Analyse de postes - ergonomie

Le commissaire monsieur Daniel Moreau souligne qu'il y a encore des consultations à faire avant d'adopter une résolution. Le sujet est donc reporté au mois de mars. Mme Thonnard et M. Houde répondent aux questions des commissaires monsieur Damien Lafrenière et madame Guylaine Marci.

**C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-016 Entente protocolaire de février 2005 –
changement de nom de la Fabrique de
Bois-Franc**

CONSIDÉRANT le changement de nom de la Fabrique St-Boniface de Bois-Franc pour la Fabrique de la paroisse l'Assomption-de-Marie pour la communauté St-Boniface de Bois-Franc;

CONSIDÉRANT le regroupement des fabriques l'Assomption-de-Marie et la fabrique de la paroisse de St-Boniface de Bois-Franc;

CONSIDÉRANT la volonté de la nouvelle fabrique de continuer l'entente protocolaire de février 2005;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin que cette résolution fasse partie intégrante de l'entente protocolaire de février 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-017 Agendas scolaires de la CSHBO 2006-
2007**

CONSIDÉRANT que les écoles et centres ne veulent pas tous participer;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation # 2 pour la fourniture de 3 950 agendas scolaires pour des écoles de la CSHBO;

CONSIDÉRANT que l'offre de la compagnie Aupel est la plus basse;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-018) suite

CONSIDÉRANT que la protection salariale est appliquée à tous les cadres qui doivent intégrer une nouvelle échelle inférieure à celle dont ils bénéficiaient avant le changement;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire d'appliquer le même raisonnement à la situation de monsieur Bérubé;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de classer monsieur Bérubé tel que prévu au plan de classification, soit DCEA classe 1, et de protéger son salaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2006-CC-019 Classement madame Manon Riel

CONSIDÉRANT la confirmation d'embauche faite à madame Manon Riel le 30 juin 2005, suite à la rencontre du conseil des commissaires tenue le 29 juin 2005;

CONSIDÉRANT qu'à cette époque, le MELS suspendait l'application des conditions salariales des cadres;

CONSIDÉRANT les engagements faits par la commission scolaire auprès de madame Riel de protéger sa situation salariale puisque nous lui confirmons son emploi avant le 1^{er} juillet;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de considérer, pour le traitement salarial de madame Riel, l'échelle salariale en vigueur lors de la confirmation de son engagement, soit le 29 juin 2005, et ainsi lui donner la protection salariale prévue pour les cadres dans cette situation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2006-CC-020 Reclassement monsieur Charles Millar

CONSIDÉRANT la demande de reclassement de monsieur Charles Millar;

CONSIDÉRANT la description de tâche des coordonnateurs au nouveau plan de classification;

CONSIDÉRANT que la tâche qu'effectue monsieur Millar correspond à une tâche de coordonnateur applicable à d'autres services;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de classer monsieur Charles Millar au poste de coordonnateur de l'information et des communications et ce, à partir du 1^{er} juillet 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2006

**RÉSOLUTION 2006-CC-021 Reclassement monsieur Mario
Lyrette**

CONSIDÉRANT la demande de reclassement de monsieur Mario Lyrette;

CONSIDÉRANT la description de tâche de conseiller en gestion de personnel au nouveau plan de classification;

CONSIDÉRANT que la tâche qu'effectue monsieur Lyrette correspond à la description de tâche de conseiller en gestion de personnel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de classer monsieur Mario Lyrette au poste de conseiller en gestion de personnel et ce, à partir du 1^{er} juillet 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2006-CC-022 Révision judiciaire

CONSIDÉRANT la décision portant le numéro 07867 du greffe de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que la liste de rappel en vigueur à la commission scolaire ne contenait aucun nom dans le champ concerné;

CONSIDÉRANT que de l'avis des membres du conseil, la décision rendue affecte le droit de la commission scolaire d'engager les candidates et candidats disponibles les plus aptes à accomplir une tâche de qualité auquel notre clientèle est en droit de s'attendre;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau :

- de mandater les procureurs de la commission scolaire, Me Jean-Claude Girard et Me Louise Crête,
- de porter en révision judiciaire la décision rendue portant le numéro 07867 du greffe de l'Éducation et mettant en cause la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières
- et d'autoriser les procédures à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière sur les activités parascolaires à Gracefield et fera des représentations auprès de la direction de l'établissement. Mme Thonnard et M. Houde répondent aux questions des commissaires monsieur Éric Éthier et madame Annette Dumouchel.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numero de résolution
ou annotation

Le mercredi 22 février 2006

E-2 RÉSOLUTION 2006-CC-023 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 mars 2006, à Maniwaki.


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 mars 2006, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Louise Piché Larocque, Chantal Galipeau, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Diane Nault, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond et messieurs, Daniel Moreau, Bernard Caron et Éric Éthier, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire).

Absences motivées : meadame Denise Miron Marion et messieurs Charles Langevin, Damien Lafrenière et Reid Soucie, ainsi que monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale,
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques,
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire,
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général,
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général.

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Anne Danis, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Stéphanie Pilon, ainsi que M. Beaudin, se trouvaient à la salle des Hauts-Bois, située à l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge).

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, adresse ses salutations aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-024 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-02-22
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Prolongation d'une année – plan stratégique



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 29 mars 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-010) suite

- 6- Plan de communication 2005-2006 et 2006-2007
- 7- Tournée des établissements
- 8- Nomination officielle de la directrice générale à la Table de développement social
- 9- Lac-à-l'épaule
- 10- Délégation à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 11- Rapport de la directrice générale
- 12- Procès-verbal du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenu les 2 et 3 décembre 2005
- 13- Projet de compte rendu de la réunion de la Commission éducation, recherche et science du 13 décembre 2005
- 14- Compte rendu de la Table de développement social du 7 février 2006
- 15- Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 22 février 2006
- 16- Villages branchés
- 17- Brunch-bénéfice du CSSSVG
- 18- Ordre du mérite scolaire

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Calendrier scolaire 2006-2007 : adoption
- 2- Clientèle scolaire
 - a) Fluctuations de la clientèle scolaire 2001-2002 à 2010-2011
- 3- Ressources technologiques : informations
- 4- Dépôt de comptes rendus :
 - Comité des politiques pédagogiques du 8 février 2006
 - Comité directeur informatique du 14 février 2006
 - Comité de coordination pédagogique du 7 mars 2006

C) SERVICES DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Conception du site Internet de la commission scolaire
- 3- Mobilier pour la salle des commissaires du Pontiac
- 4- Rapport budgétaire périodique

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Adoption calendrier de travail et jours chômés et payés 2006-2007 (cadres, PPE et soutien)
- 2- Délégation de pouvoir – adoption des plans d'effectifs
- 3- Organisation administrative du personnel de gestion 2006-2007
- 4- Plan d'affectation administrateurs et administratrices, directeurs et directrices d'établissement 2006-2007
- 5- Compte rendu CRT (soutien) 2005-12-08

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2006

**A-2A) RÉSOLUTION 2006-CC-025 Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 22
février 2006**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 22 février 2006 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Houde fait un suivi au niveau du point C-2 (ergonomie) et souligne qu'il a reçu des soumissions pour former du personnel à l'interne, en vue de faire l'analyse d'une quarantaine de postes. La commissaire madame Madeleine Aumond commente ce développement en faisant valoir qu'il est plus économique de le faire à l'interne.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Louise Piché Larocque concernant la pièce de correspondance CC-10, tandis que M. Houde fait de même pour la pièce CC-12. Mme Thonnard apporte des précisions sur les pièces CC-13 et CC-17. En ce qui concerne la pièce CC-13, le commissaire monsieur Daniel Moreau souhaite que le ministre de l'Éducation soit invité à la Table Éducation Outaouais élargie. La réponse du ministre est attendue.

**A-5 RÉSOLUTION 2006-CC-026 Prolongation d'une année – plan
stratégique**

CONSIDÉRANT que, le 25 juin 2003, le conseil des commissaires a adopté le plan stratégique 2003-2006 de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la conjoncture de l'automne dernier;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque de prolonger le plan stratégique d'une année, soit jusqu'en 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Incidence : la commissaire madame Guylaine Marcil se joint au conseil des commissaires à 19 h 15.

**A-6 RÉSOLUTION 2006-CC-027 Plan de communication 2005-2006
et 2006-2007**

CONSIDÉRANT que la politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-027) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter le plan de communication 2005-2006 et 2006-2007 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Tournée des établissements

Mme Thonnard explique la forme que prendra la prochaine tournée des établissements et souligne les activités qui prendront alors place, dont le dépôt du rapport annuel 2004-2005. Le conseil des commissaires autorise le dépôt de ce rapport annuel avant son adoption formelle, prévue le 26 avril 2006.

A-8 RÉSOLUTION 2006-CC-028

Nomination officielle de la directrice générale à la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau

CONSIDÉRANT que la commission scolaire participe à la Table de développement social;

CONSIDÉRANT que la Table de développement social demande à ses membres de se faire élire officiellement par leur conseil;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de nommer la directrice générale, madame Marlène Thonnard, à titre de représentante administrative de la commission scolaire à la Table de développement social.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Lac-à-l'épaule

Mme Thonnard explique que le lac-à-l'épaule qui était prévu pour le printemps doit être remis à l'automne, de préférence en septembre, à cause du manque de disponibilité du formateur.

A-10 RÉSOLUTION 2006-CC-029

Résolution rescindant la résolution 2006-CC-008

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau de rescinder la résolution 2006-CC-008, portant sur les délégués et déléguées à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2006-CC-030

Nomination des délégué(e)s officiel(le)s à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Stéphanie Pilon de nommer les personnes suivantes comme délégué(e)s officiel(le)s à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-030) suite

Monsieur Daniel Moreau
Madame Madeleine Aumond

Il est aussi proposé que les commissaires :

Madame Guylaine Marcil
Madame Annette Dumouchel

soient nommées substituts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard présente quatre points.

- Elle commente une lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, datée du 22 mars, où il annonce que la CSHBO recevra cette année une allocation dans le cadre du programme de maintien des infrastructures publiques, totalisant 593 341 \$. Le montant servira à remplacer la toiture des écoles Sacré-Cœur (Gracefield) et Laval (Ste-Thérèse). Ce nouveau programme s'étendra sur une période de trois ans.
- Au sujet des élections scolaires de novembre 2007, elle signale que des modifications sont envisagées à quatre circonscriptions scolaires. Une invitation sera envoyée aux commissaires concernés pour une rencontre de travail à Maniwaki le 2 mai, à 18 h.
- Mme Thonnard souligne également que, lors de la rencontre régionale sur la persévérance scolaire, le 23 mars dernier, deux témoignages de représentants de notre commissions scolaire ont été présentés. Il s'agissait de Mme Leticia Chabot pour le projet «Les yeux de la Vallée de la Gatineau» et de M. Robert Giard pour le projet «Cœur-de-la-Gatineau».
- Enfin, Mme Thonnard annonce qu'elle s'absente pour des vacances de deux semaines, soit du 30 mars au 18 avril.

A-12 Procès-verbal du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenu les 2 et 3 décembre 2005

Le procès-verbal est déposé.

A-13 Projet de compte rendu de la réunion de la Commission éducation, recherche et science du 13 décembre 2005

Dépôt du projet de compte rendu.

A-14 Compte rendu de la Table de développement social du 7 février 2006

Le compte-rendu est déposé.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 29 mars 2006

A-15 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 22 février 2006

Dépôt du compte rendu. M. Rondeau, Mme Thonnard et M. Houde répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond. Le commissaire monsieur Daniel Moreau et Mme Thonnard répondent aux questions de la commissaire madame Louise Piché Larocque.

A-16 RÉSOLUTION 2006-CC-031 Soumission en lien avec Villages branchés

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est maître d'œuvre dans le programme Villages branchés;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé en date du 7 mars à un appel d'offres concernant la fourniture, l'installation, la configuration et la garantie de CWDM;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé en date du 7 mars à un appel d'offres concernant la fourniture, l'installation, la configuration et la garantie sur liaisons hertziennes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil d'autoriser la directrice générale à finaliser la négociation et à signer le contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-17 Ordre du mérite scolaire

La commissaire madame Madeleine Aumond explique que la candidature de M. Guy Lesage, ex-commissaire, sera présentée à cette soirée qui aura lieu le 6 mai, à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Les commissaires qui désirent participer peuvent contacter Mme Rodgers.

A-18 Brunch-bénéfice du Centre de santé et des services sociaux de la Vallée de la Gatineau

Mme Thonnard souligne qu'un brunch aura lieu le 23 avril, au Club de golf Algonquin, de Messines, au bénéfice de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau. Les personnes intéressées à participer peuvent contacter Mme Rodgers.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 RÉSOLUTION 2006-CC-032 Calendrier scolaire 2006-2007

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-032) suite

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par le renouveau pédagogique, soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'adopter le projet de calendrier scolaire 2006-2007, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Clientèle scolaire

a) Fluctuations de la clientèle scolaire 2001-2002 à 2010-2011

M. Rondeau présente et explique le document.

B-3 Ressources technologiques : informations

M. Rondeau souligne l'état d'avancement des travaux de normalisation des postes et de l'implantation du portail Édu-groupe. Tout devrait être mis en place pour cet automne.

B-4 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité des politiques pédagogiques du 8 février 2006**
- b) Comité directeur informatique du 14 février 2006**
- c) Comité de coordination pédagogique du 7 mars 2006**

Dépôt des comptes rendus. M. Rondeau et Mme Thonnard répondent aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Louise Piché Larocque et monsieur Bernard Caron, concernant le premier compte rendu.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-033 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la CSHBO du 9 février au 9 mars 2006 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 29 mars 2006

C-2 RÉSOLUTION 2006-CC-034 Conception du site Internet de la CSHBO

CONSIDÉRANT les besoins de la commission scolaire d'avoir un site Internet dynamique;

CONSIDÉRANT les appels d'offres sur invitation numéro 50 reçus au 10 mars 2006 pour la conception et la réalisation complète d'un site Internet;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Stéphanie Pilon d'accepter la plus basse soumission pour la conception d'un site Internet dynamique de la firme 123xplore Solutions Web et multimédia au montant de 9 892,15 \$, incluant les taxes, suite à l'appel d'offres sur invitation du 22 février 2006 et tel qu'illustré au tableau comparatif suivant :

Firme	Prix	+ Taxes	Total
123xplore Solutions web et multimédia (Cantley)	8 600,00 \$	1 292,15 \$	9 892,15 \$
Éditions AVG (Michel Clermont) (Maniwaki)	Trop de travail		
Bell Canada (Montréal)	Pas de réponse		
Ôla Communications (Gatineau)	Ne désire pas participer		
Société GRICS (Montréal)	13 125,00 \$	1 972,03 \$	15 097,03 \$

Le tout conformément à l'appel d'offres 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-035 Mobilier pour la salle des commissaires
du Pontiac**

CONSIDÉRANT les quatre soumissions reçues de :

- Corporate express
- Imprimerie Maniwaki
- Fourniture de bureau Denis
- Coulombe et frères



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-035) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter la plus basse soumission pour l'achat de 25 fauteuils pour la salle des commissaires du Pontiac au montant de 6 355,13 \$ (taxes incluses) à Corporate express, de Boucherville, suite à l'appel d'offres du 9 février et tel qu'illustré au tableau comparatif :

Cles invitées	Montant (\$)
Corporate express (Boucherville (Cantley))	6 355,13 \$
Imprimerie Maniwaki (Maniwaki)	6 757,43 \$
Fournitures de bureau Denis (Maniwaki)	7 749,53 \$
Coulombe et frères (Maniwaki)	7 813,94 \$

Le tout conformément à l'appel d'offres 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-036

Contrat de concession – cafétéria
CÉHG 2006-2011

CONSIDÉRANT que le contrat de concession pour la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (CÉHG) prend fin le 30 juin 2006;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction de la CÉHG envers la concessionnaire;

CONSIDÉRANT que Mme Ginette Courchaine, concessionnaire, accepte de renouveler son contrat en payant un loyer de 3 000 \$ l'an;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin de renouveler le contrat de concession de la cafétéria de Mme Courchaine, selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce, pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011.

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de la CÉHG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 29 mars 2006

C-4 Rapport budgétaire périodique

M. Beaudin présente le rapport budgétaire périodique.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**D-1 RÉSOLUTION 2006-CC-037 Adoption du calendrier de travail et jours
chômés et payés 2006-2007 (cadre, PPE et
soutien)**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2006-2007, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 3 juillet 2006
- 4 septembre 2006
- 9 octobre 2006
- 25 au 29 décembre 2006
- 1^{er} au 5 janvier 2007
- 7-8-9 mars 2007
- 6 et 9 avril 2007
- 21 mai 2007
- 25 juin 2007

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 RÉSOLUTION 2006-CC-038 Délégation de pouvoir – adoption des
plans d'effectifs**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption des plans d'effectifs du personnel de soutien et professionnel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de mandater la directrice générale d'adopter les plans d'effectifs pour l'année scolaire 2006-2007 de ces personnels, tel que convenu par les conventions collectives respectives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2006

**D-3 RÉSOLUTION 2006-CC-039 Organisation administrative du
personnel de gestion de la CSHBO**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale, madame Marlène Thonnard;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le plan d'organisation administrative du personnel de gestion pour l'année scolaire 2006-2007, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-4 RÉSOLUTION 2006-CC-040 Plan d'affectation, administratrices et
administrateurs, directrices et
directeurs d'établissement 2006-
2007**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'accepter le plan d'affectation des administratrices et administrateurs, directrices et directeurs d'établissement pour l'année 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 Compte rendu CRT (soutien) 2005-12-08

Dépôt du compte rendu.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

- Le commissaire monsieur Bernard Caron souligne qu'il est prioritaire de réviser la politique d'achat de la commission scolaire.
- Le commissaire monsieur Daniel Moreau commente un reportage paru vendredi dernier, sur les ondes de la station TVA.
- Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Marie-Anne Poulin, relativement à des incidents violents à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.
- Les commissaires offrent leurs commentaires sur la formule des rencontres à distance, particulièrement au niveau de la qualité de l'image et du son.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

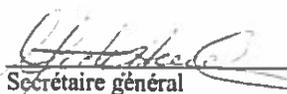
Le mercredi 29 mars 2006

E-2 RÉSOLUTION 2006-CC-041 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 avril 2006, à Fort-Coulonge.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 avril 2006, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Diane Nault, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Damien Lafrenière, Daniel Moreau, Bernard Caron et Éric Éthier, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Louise Piché Larocque et Chantal Galipeau et monsieur Reid Soucie.

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale,
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques,
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire,
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général,
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général.

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et souligne qu'il s'agit de la première assemblée du conseil des commissaires à se tenir à la salle des Hauts-Bois de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Il ouvre ensuite l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-042 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-03-29
b) Suivis
- 3- Dépôt du procès-verbal du CE 2006-02-22
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-042) suite

- 6- Rapport de la directrice générale
- 7- Compte rendu du conseil général des 21 et 22 avril
- 8- Ordre du mérite scolaire
- 9- Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 30 mars 2006
- 10- Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais tenue le 14 juin 2005
- 11- Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais tenue le 21 novembre 2005
- 12- Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 4 avril 2006
- 13- Rapport annuel 2004-2005
- 14- Service régional de la formation professionnelle en Outaouais
- 15- Tournoi de golf du Club des petits déjeuners
- 16- Appui à la table des maires de la MRC Vallée de la Gatineau

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Prévisions de la clientèle scolaire 2006-2007
- 2- Dépôt de comptes rendus :
 - Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 7 mars 2006
 - Comité directeur informatique du 21 mars 2006
 - Table des services éducatifs complémentaires du 22 mars 2006

C) SERVICES DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Réfection partielle de la toiture : école Laval, de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
- 3- Octroi du contrat de services d'architecte concernant la réfection en partie de la toiture de l'école Sacré-Cœur, de Gracefield
- 4- Mobilier intégré pour la salle des commissaires du Pontiac
- 5- Projets prioritaires d'investissement pour l'année 2006-2007
- 6- Échéancier de la planification budgétaire 2006-2007
- 7- Équipement spécialisé, contrôle de chaleur : système d'ouverture et de fermeture automatique pour la serre de la CÉHG

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (enseignant), 2006-04-03 (point biffé)
- 2- Compte rendu CRT (PPE), 2006-03-15
- 3- Compte rendu CRT (soutien), 2006-03-09
- 4- Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

A-2A) RÉSOLUTION 2006-CC-043

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 29 mars
2006**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 29 mars 2006 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point A-4 : mettre le nom du commissaire monsieur Daniel Moreau au lieu du nom du commissaire monsieur Daniel Legault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Rondeau fait un suivi relativement au bilan des rencontres à distance et précise que les problèmes étaient surtout liés au polycom de la salle des Hauts-Bois à Fort-Coulonge. Le polycom a été réparé et tout est rentré dans l'ordre.

A-3 Dépôt du procès-verbal du CE 2006-02-22

Le procès-verbal est déposé.

A-4 Parole au public

Pas de questions du public.

A-5 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond relativement aux pièces CC-3 et CC-5. La commissaire madame Madeleine Aumond et Mme Thonnard répondent aux questions de la commissaire madame Chantal Galipeau, relativement à la pièce CC-5, et des commissaires madame Anne Danis et monsieur Damien Lafrenière, concernant la pièce CC-3.

A-6 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde six points.

1. Un poste de tuyauteur sera ouvert prochainement, à l'interne, conformément aux orientations prises l'an dernier.
2. La tournée des établissements se terminera demain, avec une dernière étape à Gracefield. Dans l'ensemble, les gens se montrent satisfaits des informations transmises et de la formule utilisée par la CSHBO.
3. Le personnel de soutien et les autres personnels pourront participer à l'activité d'accueil du 25 août prochain. Les écoles seront fermées. Le conférencier invité est M. Sylvain Boudreau.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

4. Une rencontre d'un comité de travail formé des commissaires touchés par des modifications envisagées au territoire de leur circonscription aura lieu le 2 mai prochain, à 18 h, à Maniwaki.
5. Les députés ont annoncé une aide financière du MELS concernant l'embellissement des cours d'école. Un montant de 26 814 \$ sera alloué à la commission scolaire, soit 13 472 \$ pour l'école Pie-XII, 7 321 \$ pour l'école Poupore, 3 204 \$ pour l'école St-Boniface et 2 817 \$ pour l'école Sacré-Cœur, de Gracefield, pour les aires de jeu.
6. Concernant l'activité cinéma offerte à Gracefield, Mme Thonnard informe les commissaires que le conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau l'a approuvé lors de sa dernière rencontre.

A-7 Compte rendu du conseil général des 21 et 22 avril

La commissaire madame Madeleine Aumond fait un bilan du conseil général en abordant plusieurs points.

1. Nomination de Mme Pâquerette Gagnon comme directrice générale.
2. Partage des responsabilités entre conseil d'établissement et conseil des commissaires et définition d'une mission.
3. Retour de la notation dans l'évaluation des apprentissages. La Fédération demande au ministre d'être prudent dans ce dossier et d'éviter de reculer sept ans en arrière.
4. Allocations pour les règles budgétaires. La formule implique une baisse des allocations à cause de la diminution des effectifs. D'autres ratios sont proposés.
5. Surplus budgétaires des commissions scolaires. Pour les commissions scolaires de l'Outaouais, il y a peu de surplus et ce sont souvent des sommes déjà engagées.
6. Autorisation d'enseigner. Un mémoire a été publié pour aider les commissions scolaires dans ce dossier.
7. Prix d'excellente. La Commission scolaire Chemin-du-Roy et la Commission scolaire Vallée-des-Tisserands ont été choisies.
8. Remise de la médaille d'or de la Fédération à M. Réjean Morel, ex-directeur général, lors de l'assemblée générale annuelle de mai.
9. Rencontre de sensibilisation des commissaires sur les bulletins scolaires le 10 mai. Cette rencontre est destinée aux membres du comité éducatif, plus les intéressé(e)s.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

A-8 Ordre du mérite scolaire

La commissaire madame Madeleine Aumond explique que le comité s'est rencontré dernièrement et qu'il y a présentement 97 inscriptions. Le thème de cette année portera sur le rabaska. La commissaire madame Denise Miron Marion et son équipe s'occupent de la décoration de la salle et l'animation de la soirée sera assumée par M. Vincent Bourque.

A-9 Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais

Le procès-verbal est déposé.

A-10 Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais tenue le 14 juin 2005

Dépôt du procès-verbal. Le commissaire monsieur Daniel Moreau répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Damien Lafrenière.

A-11 Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais tenue le 21 novembre 2005

Dépôt du procès-verbal. Le commissaire monsieur Daniel Moreau répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin.

A-12 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 4 avril 2006

Le compte rendu est déposé.

A-13 RÉSOLUTION 2006-CC-044 Rapport annuel 2004-2005

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le rapport annuel 2004-2005 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-14 RÉSOLUTION 2006-CC-045 Structure administrative, financement et principe de répartition du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais – 2006-2007

CONSIDÉRANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle (CSCV 96-2002-2003, CSD CO-82-0302, CSHBO 2003-CC-225, CSPO CC-02-03-867);



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-045) suite

CONSIDÉRANT que l'entente spécifique (2003-2006) vient à échéance en juin 2006 ;

CONSIDÉRANT que la structure administrative du service était composée à l'origine d'un représentant par commission scolaire, avec le directeur du service ;

CONSIDÉRANT les résultats positifs observés par une augmentation de clientèle dans les centres de formation professionnelle, autant dans les régions rurales que la région urbaine ;

CONSIDÉRANT que les campagnes de valorisation et de promotion menées conjointement avec Emploi-Québec et les autres partenaires de l'éducation ont eu un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires investissaient durant la période de l'entente spécifique 40 000,00 \$ par année en argent et l'équivalent de 250 000,00 \$ en ressources humaines pour le service ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a adopté unanimement à sa rencontre du 27 mars 2006 une proposition à être soumise à chaque conseil des commissaires, portant sur la structure et le financement du service régional à compter de juillet 2006 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la structure administrative, le financement et le principe de répartition tel que décrit ci-dessous.

Structure administrative

Un directeur, un coordonnateur, un agent d'information et un secrétaire de gestion.

Financement

Réserver un montant de 430 000,00 \$ pour l'année 2006-2007 qui se compose de :

- salaires, incluant les avantages sociaux, et budget de fonctionnement
300 000,00 \$
- salaire et avantages sociaux (agent d'information) et le budget de publicité
130 000,00 \$



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-045) suite

Ce montant est assumé selon le cadre budgétaire des commissions scolaires par les centres ou S.E.A.F.P.

Principe de répartition

1/3	Commission scolaire des Draveurs	143 333,33 \$
1/3	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	143 333,33 \$
1/3	{ 2/3 Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	95 555,56 \$
		1/3 Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-15 Tournoi de golf, Club des petits déjeuners

Mme Thonnard explique qu'il s'agit d'un tournoi annuel se tenant au Club de golf Alfonquin, de Messines. Il y aura trois quatuors de la CSHBO, soit un du Cœur-de-la-Gatineau, un du Rucher et un de la commission scolaire. Les commissaires messieurs Éric Éthier et Charles Langevin et madame Madeleine Aumond, ainsi que la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, se disent intéressés à faire partie de ce dernier quatuor. Les commissaires préférant assister seulement au souper peuvent contacter Mme Rodgers.

A-16 RÉSOLUTION 2006-CC-046

**Appui au conseil des maires de la
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
et au conseil des maires de la MRC
Pontiac**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est un partenaire dans le développement socio-économique de notre région;

CONSIDÉRANT que la situation socio-économique a de l'influence sur la rétention de notre personnel et la qualité de notre organisation;

CONSIDÉRANT les gestes posés par la MRC Pontiac et la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de nos régions;

CONSIDÉRANT la résolution 2006-R-AR-172 adoptée le 25 avril 2006 par le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la résolution CM 2005-044 adoptée le 24 janvier 2005 par le conseil des maires de la MRC Pontiac;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-046) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'appuyer la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la MRC Pontiac dans leurs démarches visant à assurer la viabilité de l'activité forestière dans nos régions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Prévisions de la clientèle scolaire 2006-2007

M. Rondeau présente les tableaux.

B-2 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité consultatif c.h.d.a.a. – parents du 7 mars 2006
- b) Comité directeur informatique du 21 mars 2006
- c) Table des services éducatifs complémentaires du 22 mars 2006

Dépôt des comptes rendus.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-047 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Louise Piché Larocque;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes, selon le commissaire monsieur Daniel Moreau;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la CSHBO du 10 mars au 11 avril 2006 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-2 RÉSOLUTION 2006-CC-048 Réfection partielle de la toiture : école
Laval, de Ste-Thérèse de la Gatineau**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2005-2006», au montant de 116 414,00 \$;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 18 avril 2006;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-048) suite

CONSIDÉRANT que le coût des travaux excède le budget alloué;

CONSIDÉRANT les travaux additionnels importants en lien aux conditions particulières inhérentes à ce bâtiment;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'autoriser la directrice générale à adjudger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Morin isolation et toitures ltée, au montant de 168 166,55 \$, et à signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-049

Octroi du contrat de services d'architecte concernant la réfection en partie de la toiture de l'école Sacré-Cœur de Gracefield

CONSIDÉRANT l'instruction 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, suite à la conférence téléphonique;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu d'octroyer le contrat de services d'architecte concernant la réfection en partie de la toiture de l'école Sacré-Cœur, de Gracefield, à M. Robert Ledoux, architecte, et que la surveillance des travaux soit sous la surveillance de l'architecte.

Que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Tableau comparatif des appels de candidatures pour services professionnels	
Robert Ledoux, Maniwaki.	Accepte de poser sa candidature
P. Ryan (Labelle-Ryan Génipro) Mont-Laurier	Ne veut pas présenter d'offre, le domaine visé étant principalement de l'architecture
Ann-Lynn St-Cyr Gatineau	Ne veut pas présenter d'offre cette fois-ci pour ce projet, compte tenu de ses disponibilités

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-050

Mobilier intégré pour la salle des commissaires du Pontiac

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés par l'architecte Robert Ledoux;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-049) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de six (6) fournisseurs le 7 avril 2006;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat au fournisseur Harmonie du bois et que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat.

Fournisseurs	Municipalité	Montant soumis
Martel et fils	Maniwaki	Pas disponibles
Harmonie du bois	Maniwaki	8 874,18 \$
Armoire Rondeau Laflamme	Maniwaki	14 011,68 \$
Greg Bélec	Mansfield	Pas de réponse
Gérard Bélec	Mansfield	Pas de réponse
M. Pilon	Campbell's Bay	Trop d'ouvrage

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-5 RÉSOLUTION 2006-CC-051 Projets prioritaires d'investissements
pour l'année 2006-2007**

CONSIDÉRANT l'état du parc immobilier scolaire;

CONSIDÉRANT la consultation des directions des établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin d'adopter la liste des projets prioritaires d'investissements pour l'année 2006-2007, pour un montant de 300 000 \$.

PONTIAC

Asphalte dans les écoles primaires 50 000 \$
Installation de portes et autres travaux ESSC 50 000 \$

CŒUR-DE-LA-GATINEAU

Remplacement de revêtement de plancher dans
les écoles primaires 40 000 \$

HAUTE-GATINEAU

Passerelle : Cité étudiante de la Haute-Gatineau 50 000 \$
Réfection plancher de gymnase CÉHG 70 000 \$
Échangeur d'air à l'atelier CÉHG 10 000 \$
Aménagement des salles de bain Académie
Sacré-Cœur 30 000 \$

TOTAL 300 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

C-6 Échéancier de la planification budgétaire 2006-2007

M. Beaudin dépose l'échéancier.

C-7 RÉSOLUTION 2006-CC-052

**Équipement spécialisé, contrôle de
chaleur : système d'ouverture et de
fermeture automatique pour la
serre de la CÉHG**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un deuxième appel
d'offres sur invitation auprès de quatre (4) fournisseurs le 5 avril 2006;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des offres a eu lieu le 20 avril 2006;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu
d'octroyer le contrat au fournisseur Climatisation Maniwaki et que la
directrice générale soit autorisée à signer le contrat.

Fournisseurs	Municipalité	Montant soumis
Équipement T.N.O.	Rouyn-Noranda	Ne veut pas soumissionner
Pro-Ab	Val-d'Or	N'a pas répondu
Vickers Utility Services	Ile-aux-Allumettes	Ne veut pas soumissionner
Climatisation Maniwaki	Maniwaki	11 543,90 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu du CRT (enseignant), 2006-04-03

Point biffé.

D-2 Compte rendu CRT (PPE), 2006-03-15

M. Houde dépose le compte rendu.

D-3 Compte rendu CRT (soutien), 2006-03-09

Dépôt du compte rendu.



Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 26 avril 2006

D-4 RÉSOLUTION 2006-CC-053

Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
30 août 2006	Maniwaki
27 septembre 2006	Fort-Coulonge
25 octobre 2006	Fort-Coulonge
29 novembre 2006	Maniwaki
31 janvier 2007	Maniwaki
28 février 2007	Maniwaki
28 mars 2007	Maniwaki
25 avril 2007	Fort-Coulonge
23 mai 2007	Maniwaki
27 juin 2007	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron, au sujet de la politique d'achat, et de la commissaire madame Denise Miron Marion, au sujet de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Elle explique aussi que la prochaine rencontre, celle du 24 mai, aura lieu à distance.

E-2 RÉSOLUTION 2006-CC-054

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 24 mai 2006, à Maniwaki.


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 mai 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 24 mai 2006, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Guylaine Marcil, Chantal Galipeau, Diane Nault, Louise Piché Larocque, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Damien Lafrenière, Reid Soucie Daniel Moreau, Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Marie-Anne Poulin et Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur. Éric Éthier

Absence non motivée : madame Annette Dumouchel

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale,

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques,

M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire,

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général,

M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général.

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Denise Miron Marion, Guylaine Marcil et Stéphanie Pilon et messieurs Reid Souci et Daniel Legault se trouvaient à la salle des Hauts-Bois, située à l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge).

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salut les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-055

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées (**caractères gras**), certains points étant aussi reportés au mercredi 31 mai.



Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-055) suite

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-04-26
b) Suivis
- 3- Parole au public (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 4- Correspondance (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 5- Retour sur l'assemblée générale (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 6- Procès-verbal de la rencontre du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenue les 17 et 18 février 2006 (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 7- Rapport de la directrice générale

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

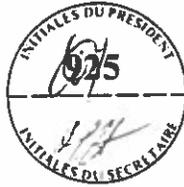
- 1- Renouveau pédagogique (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 2- Colloque PÉDAG-O-BOIS (10 octobre 2006) (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 3- La pédagogie à la CSHBO (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 4- Dépôt de comptes rendus : (*reporté au mercredi 31 mai*)
 - Comité des politiques pédagogiques du 10 avril 2006 (*reporté au mercredi 31 mai*)
 - Comité directeur informatique du 25 avril 2006 (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 5- Résultats scolaires (*reporté au mercredi 31 mai*)

C) SERVICES DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 2- Lait-école, phase 12,, projet G06-07-138 (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 3- Vente de terrain, lot 20B, Lac-Ste-Marie
- 4- Réfection de la toiture : école Sacré-Cœur, de Gracefield (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 5- Appel d'offres public : papier d'impression 2006-2007
- 6- Entretien gazon 2006-2010 : école Sacré-Cœur, de Gracefield
- 7- Entretien gazon 2006-2010 : école Ste-Thérèse, de Cayamant
- 8- Échangeurs d'air, école Ste-Croix, de Messines
- 9- Cadre budgétaire 2006-2007 (*reporté au mercredi 31 mai*)

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (SPEHR), 2006-04-03
- 2- Non rengagement et mises en disponibilité, personnel enseignant, année scolaire 2006-2007
- 3- Démission enseignante
- 4- Confirmation à un poste de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 mai 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-055) suite

- 5- Comité de sélection, direction adjointe, établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 6- Liste des besoins en personnel enseignant, année scolaire 2006-2007
- 7- Rescinder résolution no. 2006-CC-019
- 8- Dépôt plan d'effectifs, personnel de soutien (CSN)
- 9- Soirée des retraités et retraitées (8 juin 2006)
- 10- Projet numéro 1 concernant la redivision du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales (*reporté au mercredi 31 mai*)

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- **Rapport de la directrice générale** (*reporté au mercredi 31 mai*)
- 3- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2006-CC-056

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 26 avril
2006**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 avril 2006 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivi.

A-3 Parole au public

(*Reporté au mercredi 31 mai.*)

A-4 Correspondance

(*Reporté au mercredi 31 mai.*)

A-5 Retour sur l'assemblée générale

(*Reporté au mercredi 31 mai.*)

A-6 Procès-verbal de la rencontre du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenue les 17 et 18 février 2006

(*Reporté au mercredi 31 mai.*)



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2006

A-7 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde quatre points.

1. Un gala sportif aura lieu à Gatineau le vendredi 26 mai et deux écoles de la commission scolaire seront honorées : Pie-XII (Maniwaki) et Sacré-Cœur (Gracefield).
2. Une conférence de presse aura lieu à Maniwaki et à Fort-COulonge le 30 mai prochain, afin de dévoiler les détails de la campagne du respect.
3. Des gilets à l'effigie de la commission scolaire ont été confectionnés pour les tournois de golf de l'été. Il est décidé d'en faire un pour chaque commissaire.
4. Le 23 mai, Mme Thonnard a été nommée présidente du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais. Son mandat est de deux ans.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Renouveau pédagogique

(Reporté au mercredi 31 mai.)

B-2 Colloque PÉDAG-O-BOIS (10 octobre 2006)

(Reporté au mercredi 31 mai.)

B-3 La pédagogie à la CSHBO

(Reporté au mercredi 31 mai.)

B-4 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité des politiques pédagogiques du 10 avril 2006
- b) Comité directeur informatique du 25 avril 2006

(Reporté au mercredi 31 mai.)

B-4 Résultats scolaires

(Reporté au mercredi 31 mai.)

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 Registre des chèques

(Reporté au mercredi 31 mai.)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 mai 2006

C-2 Lait-école, phase 12, projet G06-138

(Reporté au mercredi 31 mai.)

C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-057 Vente de terrain, lot 20B (Lac-Ste-Marie)

CONSIDÉRANT la demande de M. Gary Lachapelle;

CONSIDÉRANT la valeur qu'attache M. Gary Lachapelle à ce terrain et qu'il est prêt à défrayer tous les frais d'acquisition pour s'en porter acquéreur;

CONSIDÉRANT que la superficie du terrain ne répond pas aux normes de la municipalité pour tout projet de construction;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire n'a aucun besoin pour ce terrain;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est propriétaire de ce lot, mais sans titre (titre précaire), selon l'avis de Me Carole Joly, notaire, en date du 26 avril 2006;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire n'a plus à demander l'autorisation du ministère pour aliéner un immeuble dont la valeur n'excède pas 100 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que la commission scolaire vende à M. Gary Lachapelle le terrain lot 20BV (210), rang 5, canton de Hincks, d'une superficie de plus ou moins 2 351,1 mètres carrés;

Que le montant de la vente soit la somme de 1 \$;

Que tous les frais d'acquisition soient la responsabilité de l'acheteur;

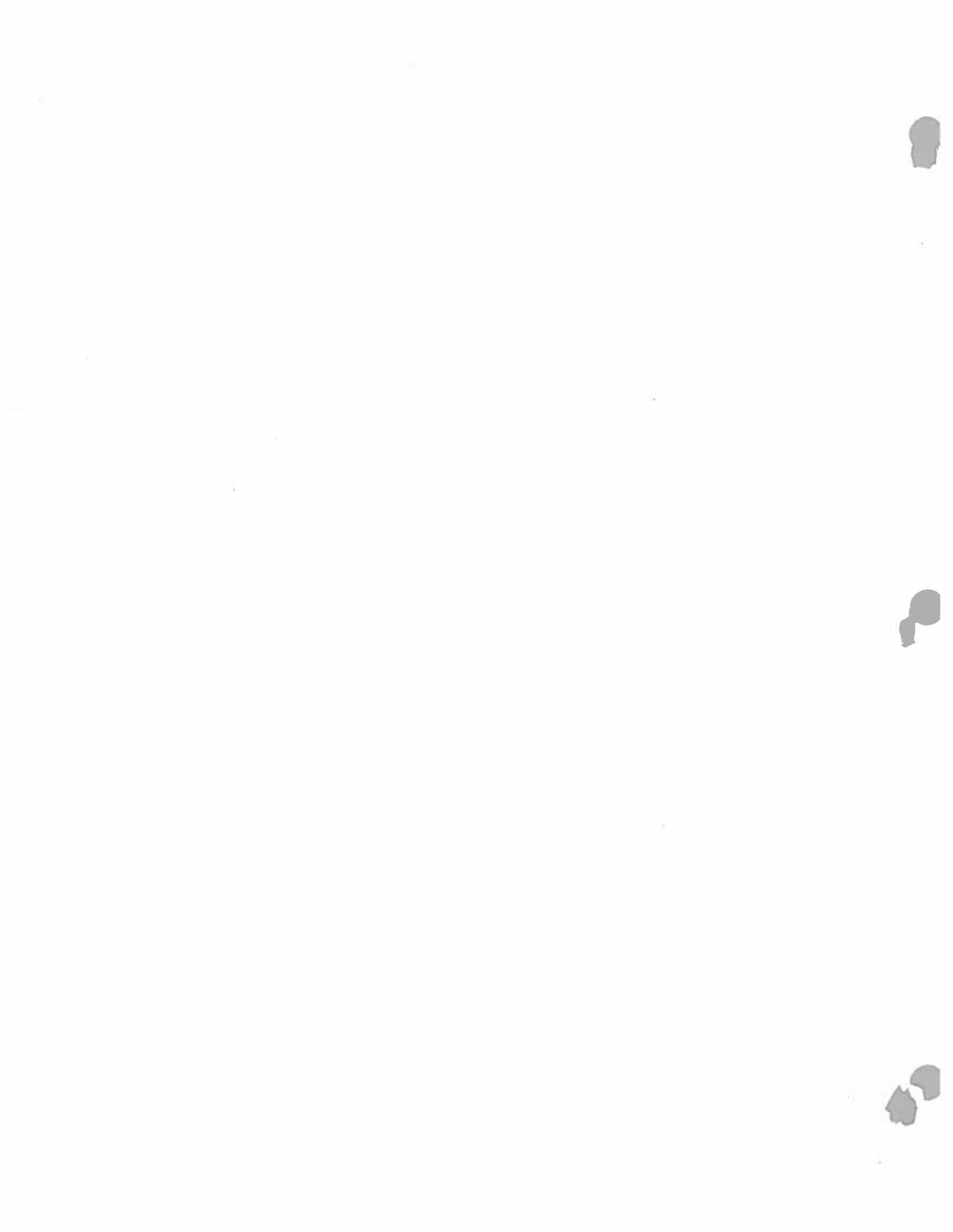
Que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Incidence : la commissaire madame Chantal Galipeau se joint aux commissaires à 19 h 15)

C-4 Réfection de la toiture, : école Sacré-Cœur, de Gracefield

(Reporté au mercredi 31 mai.)







Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 mai 2006

Numéro de résolution
ou annotation

C-5 RÉSOLUTION 2006-CC-058 Appel d'offres public, papier
d'impression 2006-2007

CONSIDÉRANT les six (6) soumissions reçues de :

- White Paper Company
- Xérox
- Gaétan Côté
- Imprimak
- Service informatique DL
- R. Hamel et fils

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 8 mai 2006, à 15 h 30, et le tableau comparatif ci-dessous;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le papier d'impression, pour les écoles et les centres, au montant de 50 085,29 \$ (taxes incluses), à R. Hamel et fils, de Maniwaki.

	<u>Option 1</u>	<u>Option 2</u>	<u>Transport (seulement)</u>	<u>TOTAL</u>
<i>White Paper Company (Montréal)</i>	50 576,89 \$			50 576,89 \$
<i>Xérox (Montréal)</i>	57 015,58 \$			57 015,58 \$
<i>Gaétan Côté (Rouyn)</i>	54 617,47 \$	56 298,27 \$		56 617,47 \$
<i>Imprimak (Maniwaki)</i>	57 809,83 \$			57 809,83 \$
<i>Service informatique DL (Maniwaki)</i>	55 496,14 \$		125,00 \$	55 621,14 \$
<i>R. Hamel et fils (Maniwaki)</i>	50 085,29 \$			<u>50 085,29 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 mai 2006

C-6 RÉSOLUTION 2006-CC-059 Appel d'offres public, entretien du gazon, mai 2006 à octobre 2010, école Sacré-Cœur, de Gracefield

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions reçues de :

- Entreprises Crêtes 2006;
- M. Benoît Vaillancourt;
- Mme Céline Gauthier;
- Les entreprises Danis Lepage;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 8 mai 2006, à 15 h 30, et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à l'école Sacré-Cœur de Gracefield, au montant de 2 200, 00 \$ (taxes incluses) par année, à M. Benoît Vaillancourt. Ce contrat couvre une période de cinq ans, soit du mois de mai 2006 au mois d'octobre 2010.

	TOTAL (taxes incluses)
Entreprises Crêtes 2006 (Gracefield)	3 526,00 \$
Benoît Vaillancourt (Gracefield)	2 200,00 \$
Céline Gauthier (Gracefield)	2 400,00 \$
Les entreprises Danis Lepage (Blue Sea)	3 335,85 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2006-CC-060 Appel d'offres public, entretien du gazon, mai 2006 à octobre 2010, école Ste-Thérèse, de Cayamant

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions reçues de :

- Entreprises Crêtes 2006;
- M. Benoît Vaillancourt;
- Mme Céline Gauthier;
- Les entreprises Danis Lepage;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 8 mai 2006, à 15 h 30, et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à l'école Ste-Thérèse, de Cayamant, au montant de 1 035, 00 \$ (taxes incluses) par année, à Les entreprises Danis Lepage. Ce contrat couvre une période de cinq ans, soit du mois de mai 2006 au mois d'octobre 2010.



Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-060 suite)

	TOTAL (taxes incluses)
Entreprises Crêtes 2006 (Gracefield)	1 718,00 \$
Benoît Vaillancourt (Gracefield)	1 500,00 \$
Céline Gauthier (Gracefield)	1 600,00 \$
Les entreprises Danis Lepage (Blue Sea)	1 035,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2006-CC-061 **Échangeurs d'air, école Ste-Croix, de
Messines**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation du 16 mai 2006 pour trois
échangeurs d'air pour l'école de Messines;

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions reçues de :

- Climatisation Maniwaki;
- Énergie S.P.;
- Clodair Ventilation inc;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter la
plus basse soumission conforme, selon le tableau qui suit, de : Climatisation
Maniwaki, au montant de 6 185 \$, plus les taxes applicables.

	TOTAL
Climatisation Maniwaki (Maniwaki)	6 185,00 \$
Énergie S.P. (Gatineau)	8 790,00 \$
Clodair Ventilation inc (Gatineau)	15 780,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 **Cadre budgétaire 2006-2007**

(Reporté au mercredi 31 mai.)

D) **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

D-1 **Compte rendu du CRT (SPEHR), 2006-04-03**

Le compte-rendu est déposé.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 mai 2006

D-2 RÉSOLUTION 2006-CC-062

Non rengagement et mise en disponibilité, enseignants et enseignantes, année scolaire 2006-2007

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de procéder au non rengagement (pour cause de surplus de personnel) et à la mise en disponibilité des enseignants et enseignantes dont les noms suivent, à compter du 1^{er} juillet 2006.

CHAMP D'ENSEIGNEMENT	NOM	ÉCOLE	SITUATION 2006-2007
1 (e.h.d.a.a.)	Sarrazin, Rachelle	CEHG	Non rengagement
2 (préscolaire)	Proulx, Julie	Reine-Perreault	Non rengagement
3 (primaire)	Lafond, Mélanie	Élém. Et sec. Gracefield	Non rengagement
3 (primaire)	Lasalle, Mélanie	Ste-Marie	Non rengagement
1 (présecondaire)	St-Hilaire, Marc	Centre St-Joseph, SEA	Disponibilité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2006-CC-063

Démission enseignante

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par Mme Lyne Dumas, enseignante au champ 3 (primaire) à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau (académie Sacré-Cœur);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau de prendre acte de la démission de Mme Lyne Dumas en date du 30 juin 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2006-CC-064

Confirmation à un poste de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a déjà retenu les services de M. Paul Morin suite à la réussite des tests de sélection et à la sélection par un comité formé de commissaires;

CONSIDÉRANT les deux années d'expérience de M. Morin comme adjoint à la CÉHG, ainsi que l'évaluation qu'en a fait sa supérieure immédiate;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 mai 2006

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2006-CC-064) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque de nommer M. Paul Morin au poste de directeur adjoint à l'école primaire et secondaire de Gracefield, tout en conservant son affectation comme adjoint à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau pour l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2006-CC-065 **Comité de sélection, direction adjointe temporaire, établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT l'affectation temporaire de M. Paul Morin à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT le besoin de combler un poste temporaire à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau (école primaire et secondaire, Gracefield);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer les deux commissaires suivants pour former le comité de sélection, ainsi que deux substituts :

Commissaires

Damien Lafrenière
Bernard Caron

Substituts

Chantal Galipeau
Diane Nault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 Liste des besoins, personnel enseignant, année scolaire 2006-2007

M. Houde dépose la liste.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 mai 2006

D-7 RÉSOLUTION 2006-CC-066 Rescinder résolution no. 2006-CC-019

CONSIDÉRANT l'analyse faite par le service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les ratios maîtres-élèves confirmés par le ministère;

CONSIDÉRANT le fait que le classement de M. Ghyslain Bérubé ne nécessite plus une protection salariale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault de rescinder la résolution no. 2006-CC-019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 Dépôt plan d'effectifs, personnel de soutien CSN

M. Houde dépose le plan d'effectifs et souligne certains changements. M. Houde, M. Beaudin et Mme Thonnard répondent aux questions des commissaires monsieur Damien Lafrenière et mesdames Denise Miron Marion et Chantal Galipeau.

D-9 Soirée des retraités et retraitées (8 juin 2006)

M. Houde précise que 31 personnes ont confirmé leur présence, dont trois commissaires, neuf directions d'établissement, quinze retraités et retraitées et quatre cadres. Les commissaires messieurs Damien Lafrenière, Bernard Caron et Charles Langevin et mesdames Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Chantal Galipeau, Diane Nault et Louise Piché Larocque confirment leur présence.

D-10 Projet numéro 1 concernant la redivision du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales

(Reporté au mercredi 31 mai.)

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Denise Miron Marion informe ses collègues qu'elle ne pourra être présente le 31 mai. Le commissaire monsieur Daniel Moreau et M. Beaudin répondent aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin..

E-2 Rapport de la directrice générale

(Reporté au mercredi 31 mai.)



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2006

E-3 RÉSOLUTION 2006-CC-067 Ajournement de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'ajourner
l'assemblée au 31 mai 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 juin 2006, à Maniwaki.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mai 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ajournée du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 31 mai 2006, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Chantal Galipeau, Diane Nault et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Damien Lafrenière, Reid Soucie, Daniel Moreau, Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Guylaine Marcil, Stéphanie Pilon, Denise Miron Marion et Louise Piché Larocque

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale,
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques,
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire,
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général,
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général.

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salut les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

Ordre du jour

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Retour sur l'assemblée générale
- 6- Procès-verbal de la rencontre du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenue les 17 et 18 février 2006



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mai 2006

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Renouveau pédagogique
- 2- Colloque PEDAG-O-BOIS (10 octobre 2006)
- 3- La pédagogie à la CSHBO
- 4- Dépôt de comptes rendus :
 - Comité des politiques pédagogiques du 10 avril 2006
 - Comité directeur informatique du 25 avril 2006
- 5- Résultats scolaires

C) SERVICES DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Lait-école, phase 12,, projet G06-07-138
- 4- Réfection partielle de la toiture : école Sacré-Cœur, de Gracefield
- 9- Cadre budgétaire 2006-2007

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 10- Projet numéro 1 concernant la redivision du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Rapport de la directrice générale
- 3- Levée de l'assemblée

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond concernant la pièce de correspondance CC-1, tandis que Mme Thonnard fait de même au sujet de la pièce CC-6. Le commissaire monsieur Daniel Moreau répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Legault relativement à la pièce CC-10.

A-5 Retour sur l'assemblée générale

Le commissaire monsieur Daniel Moreau fait un rapport de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Le principal point concernait la création d'une table éducation avec le ministère. Il ajoute que la Fédération vise à conserver un budget équilibré malgré les baisses de clientèle et que les cotisations versées par les commissions scolaires augmenteront. Par ailleurs, M. Réjean Morel, ex-directeur général de la Fédération, a reçu la médaille d'or de l'Ordre du mérite scolaire. Le président de la Fédération, M. André Caron, a laissé entendre qu'il est encore possible que les élections scolaires prévues en 2007 aient plutôt lieu en 2009.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mai 2006

A-6 Procès-verbal de la rencontre du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenue les 17 et 18 février 2006

Dépôt du procès-verbal.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Renouveau pédagogique

M. Rondeau donne des informations concernant les bulletins, suite aux interventions récentes du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

B-2 Colloque PÉDAG-O-BOIS (10 octobre 2006)

M. Rondeau présente un document sur le colloque PÉDAG-O-BOIS qui aura lieu le 10 octobre prochain.

B-3 La pédagogie à la CSHBO

La nouvelle revue pédagogique de la commission scolaire, «La pédagogie à la CSHBO», est présentée par M. Rondeau. Mme Thonnard précise que cette revue devait être publiée l'automne dernier mais que la conjoncture ne s'y prêtait pas. Cette revue devrait être publiée deux ou trois fois par année.

B-4 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité des politiques pédagogiques du 10 avril 2006
- b) Comité directeur informatique du 25 avril 2006

Les comptes-rendus sont déposés.

B-4 Résultats scolaires

Mme Thonnard présente et explique un document sur les résultats aux épreuves uniques du ministère de juin 2005.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-068 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Reid Soucie;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que les registres de chèques de la CSHBO du 24 avril au 9 mai 2006 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 31 mai 2006

C-2 RÉSOLUTION 2006-CC-069 Lait-école, phase 12, projet G06-07-138

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2006-2007;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau que la CSHBO s'engage à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu (en conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même).

De plus, il est également proposé que la CSHBO accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-070 Réfection partielle de la toiture, école Sacré-Cœur, de Gracefield

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2005-2006», au montant de 476 927 \$;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 12 mai 2006;

CONSIDÉRANT le respect de la recommandation de l'architecte;

CONSIDÉRANT le respect du budget alloué;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission conforme, de Morin isolation et toitures ltée, au montant de 464 274,00 \$, taxes incluses, selon la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, et résolu que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 RÉSOLUTION 2006-CC-071 Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2006-2007

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources administratives établies à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mai 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-071) suite

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources administratives, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2006-2007, tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-10 RÉSOLUTION 2006-CC-072

Projet numéro 1 concernant la redivision du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que le projet numéro 1 de redivision du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales soit adopté et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur les élections scolaires* (.R.Q., c. E-2.3).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin concernant l'application des nouvelles dispositions sur le tabagisme. Les commissaires monsieur Daniel Legault et madame Anne Danis soulignent la tenue, ce même jour, d'une activité anti-tabagisme à Fort-Coulonge. La commissaire madame Madeleine Aumond suggère d'organiser une activité du genre en août, en coopération avec la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau.

E-2 Rapport de la directrice générale

- Mme Thonnard fait un suivi concernant le processus de médiation amorcé à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Le rapport du consultant sera déposé lundi.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2006

- La directrice adjointe de l'école Sieur-de-Coulonge a décidé de prolonger son congé de maternité et Mme Thonnard envisage présentement diverses possibilités pour combler cette absence.
- La personne-ressource qui doit participer au lac-à-l'épaule de cet automne serait disponible le 16 septembre. L'endroit reste à déterminer. Deux sujets à l'ordre du jour : l'école communautaire et l'éthique des commissaires.
- Mme Thonnard a reçu une lettre de membres de la communauté concernant le dossier de l'école John-Paul II, de Campbell's Bay. Il y est proposé que la Commission scolaire Western Quebec échange cette école contre l'école L'Envolée. Mme Thonnard rencontrera des représentants de la CSWQ pour voir quelles peuvent être les possibilités à cet égard.
- La secrétaire de gestion de Mme Thonnard, Mme Sandra-Ann Rodgers, a obtenu un poste aux ressources humaines et devra être remplacée.
- Mme Thonnard dépose une brochure publiée par le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais.
- Mme Thonnard donne des détails sur la séance de consultation tenue par la Conférence régionale des élus et élues de l'Outaouais vendredi dernier, à Maniwaki.
- Enfin, elle mentionne les deux conférences de presse tenues le 30 mai, à Maniwaki et à Fort-Coulonge, pour lancer la campagne du respect.

E-2 RÉSOLUTION 2006-CC-067 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 juin 2006, à Maniwaki.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 juin 2006, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Louise Piché Larocque, Chantal Galipeau, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Diane Nault, et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Daniel Moreau, Bernard Caron et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : madame Stéphanie Pilon et monsieur Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale

M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques

M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-068

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-05-24, ainsi que du procès-verbal de l'ajournement du CC 2006-05-31
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Centraide



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-068) suite

- 6- Rapport de la directrice générale
- 7- Compte rendu de la réunion du comité de parents et du comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage tenue le 1^{er} juin 2005
- 8- Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 5 avril 2006
- 9- Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion tenue le 9 mai 2006
- 10- Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion tenue le 5 juin 2006
- 11- École John-Paul II

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Villages branchés : le point sur la situation
- 2- Dépôt de comptes rendus
 - a) comité de coordination pédagogique du 16 mai 2006
 - b) comité directeur informatique du 23 mai 2006
 - c) comité des politiques pédagogiques du 24 mai 2006

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Approbation des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes
- 3- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2006-2007
- 4- Assurances générales 2006-2007
- 5- Taux d'intérêt sur arrérages de taxes scolaires 2006-2007
- 6- Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins
- 7- Changement des signataires des effets bancaires
- 8- Travaux d'excavation partielle du stationnement de l'école Sacré-Cœur de Gracefield
- 9- Monte-charge pour atelier mécanique, CEHG
- 10- Équipements de jeux pour la cour de l'école Poupore
- 11- Ventilation laboratoire, ESSC
- 12- Réfection chambres de bain, académie Sacré-Cœur, travaux de plomberie
- 13- Réfection chambres de bain, académie Sacré-Cœur, travaux de carrelage en céramique
- 14- Travaux d'asphaltage, école primaire Pontiac
- 15- Remplacement des portes extérieures à l'ESSC
- 16- Remplacement d'une porte de garage au sous-sol de l'ESSC
- 17- Achat d'un tableau indicateur pour le terrain de football, CEHG
- 18- Réfection plancher, gymnase, CEHG

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (enseignant) : 2005-05-16
- 2- Redivision du territoire de la commission scolaire en circonscriptions scolaires



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-068) suite

- 3- Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la CSHBO
- 4- Adoption d'actes d'établissement des écoles et des centres
- 5- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 6- Dotation : situation au 28 juin 2006
- 7- Griefs : situation au 28 juin 2006

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Huis-clos (structure administrative)
- 3- Situation Sieur-de-Coulonge
- 4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Incidence : la commissaire madame Marie-Anne Poulin se joint aux commissaires à 19 h 05)

A-2A) RÉSOLUTION 2006-CC-069

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 24 mai 2006, ainsi que du procès-verbal de l'ajournement du 31 mai 2006

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 24 mai 2006 du conseil des commissaires, ainsi que du procès-verbal de l'ajournement du 31 mai 2006, et que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Le commissaire monsieur Daniel Moreau, la commissaire madame Louise Piché Larocque et Mme Thonnard répondent aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron concernant la pièce de correspondance CC-1.

A-5 RÉSOLUTION 2006-CC-070

Centraide

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-070) suite

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque de continuer la campagne Centraide comme elle se faisait lors des années précédentes, pour 2006-2007, en collaboration avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, et de sensibiliser le personnel à la nouvelle option mise de l'avant par le gouvernement provincial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points :

- 1- Il y aura une troisième cohorte pour la première année collégiale en sciences humaines en septembre prochain, étant donné que nous avons une vingtaine de clients possibles.
- 2- Mme Sandra-Ann Rodgers a obtenu un poste au service des ressources humaines et elle sera remplacée par Mme Christine Langevin, en août.
- 3- Un livret des options disponibles en Outaouais a été produit par le service régional de la formation professionnelle.
- 4- Le lac-à-l'épaule de l'automne prochain aura lieu le 16 septembre.
- 5- M. Jean-Pierre Ledoux, directeur général du CLD Pontiac, quitte pour un autre emploi. Mme Thonnard note qu'il était un partenaire précieux pour la commission scolaire.

A-7 Compte rendu de la réunion du comité de parents et du comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage tenue le 1^{er} juin 2005

Le compte rendu est déposé.



Numero de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

A-8 Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 5 avril 2006

Dépôt du compte rendu. Mme Thonnard et M. Houde répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

A-9 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion tenue le 9 mai 2006

Le compte rendu est déposé.

A-10 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion tenue le 5 juin 2006

Dépôt du compte rendu.

A-11 RÉSOLUTION 2006-CC-071 Négociation avec la Commission scolaire Western Quebec

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de mandater la directrice générale à négocier avec la Commission scolaire Western Quebec, au sujet de certains arrangements possibles concernant les écoles John-Paul II, St.John's et L'Envolée, toutes trois de Campbell's Bay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Villages branchés : état de la situation

Mme Thonnard fait le bilan des travaux et souligne que les travaux sont en cours pour joindre le réseau à Rapides-des-Joachims. Un lien de robustesse (CWDM) sera installé à la fin juin et le contrat a été signé avec Vidéotron pour la bande passante. Un raccordement au RISQ sera fait pour la formation à distance avec l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep de l'Outaouais. Il y a encore un blocage pour relier Cayamant à cause d'Hydro-Québec. Au niveau de l'entretien, un appel d'offre sera fait conjointement avec la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, afin d'avoir des prix plus abordables. Une entente est proche avec Vidéotron pour l'achat d'une partie des fibres (ce qui diminuera les coûts des autres partenaires).

RÉSOLUTION 2006-CC-072

Enregistrement

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est l'un des partenaires de Connexion Fibre Picanoc inc, propriétaire du réseau de fibres optiques (projet Villages branchés) ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-072) suite

CONSIDÉRANT que la construction du réseau de fibres optiques, sur le territoire de la commission scolaire et dans les deux MRC de Pontiac et de la Vallée de la Gatineau, est à toutes fins pratiques terminée ;

CONSIDÉRANT qu'il est important d'enregistrer les fibres optiques au nom de Connexion Fibre Picanoc inc ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'autoriser l'enregistrement des fibres optiques au nom de Connexion Fibre Picanoc inc et de mandater la directrice générale à signer l'acte notarial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Dépôt des comptes rendus

- a) Comité de coordination pédagogique du 16 mai 2006
- b) Comité directeur informatique du 23 mai 2006
- c) Comité des politiques pédagogiques du 24 mai 2006

Ces comptes rendus sont déposés.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-073 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Annette Dumouchel;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 25 mai au 12 juin 2006 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2006-CC-074 Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2005-CC-074) suite

CONSIDÉRANT la recommandation pour l'adoption du budget par le comité aviseur recommande l'adoption du budget au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2006-2007 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-075 Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2006-2007

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2006-2007;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 343 959 648 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2006-2007;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35\$;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-076 Assurances générales 2006-2007

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc, pour l'année scolaire 2006-2007;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc. au montant de 24,770.\$ plus taxes selon les mêmes termes, conditions et obligations à l'exception de la section « Biens » où il y aura une augmentation de 4,7%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2006-CC-077 Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2006-2007

CONSIDÉRANT que la commission doit fixer le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif des taux d'intérêts chargés par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le taux d'intérêts soit fixé à 12 % pour l'année 2006-2007.

Comparatif

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX %
Des Draveurs	16
Au Cœur-des-Vallées	21
Western Québec	16
Des Portages de l'Outaouais	14
Pierre Neveu	14
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	12
Ville de Maniwaki	15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2006-CC-078 Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-078) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total débiteur de 3 312.64 \$ et créditeurs de 326.80 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2006-CC-079 **Changement des signataires des effets bancaires**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 001
Établissement Sieur-de-Coulonge

Signataires : Josey Bouchard
Gratien Dufour
Deborah (Debbie) Miron-Romain
France Lagarde

ÉTABLISSEMENT NO 004
Établissement Le Rucher de la Vallée-de-la-Gatineau

Signataires : Cécile Bénard
Christine Langevin
Louise St-Jacques

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2006-CC-080 **Travaux d'excavation partielle du stationnement, école Sacré-Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions reçues de :

✓ Excavatech JL
✓ Carrière Tremblay
✓ Excavation Jean Robillard
✓ Excavation R. Patry

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation dont l'ouverture a eu lieu le 16 juin 2006 à 10h00 et le tableau comparatif;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-080) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu d'accepter la plus basse soumission pour les travaux d'excavation partielle du stationnement de l'école Sacré-Cœur de Gracefield au montant de 15 710 \$ (plus taxes applicables) à Excavation R. Patry.

TABLEAU COMPARATIF

	EXCAVATECH JL (Maniwaki)	CARRIÈRE TREMBLAY (Blue Sea)	EXCAVATION JEAN ROBILLARD (Déléage)	EXCAVATION R. PATRY (Bouchette)
TOTAL (+ taxes applicables)	21 350,00 \$	24 437,00 \$	25 000,00 \$	<u>15 710,00 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 RÉSOLUTION 2006-CC-081

**Monte-charge pour l'atelier mécanique de
la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT les cinq (5) soumissions reçues de :

- Roulements C.P. inc. - Option 1
- Roulements C.P. inc. - Option 2
- Pièces Léon Grenier
- Pièces Piché
- Mani-Pièces Plus

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 26 MAI 2006 à 15 h 30 et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter la plus basse soumission pour un lift pour l'atelier mécanique de la Cité Étudiante de la Haute-Gatineau au montant de 4 312 \$ (plus taxes applicables) à Pièces Piché.

TABLEAU COMPARATIF

	ROULEMENTS C.P. inc. - Option 1 (Maniwaki)	ROULEMENTS C.P. inc. - Option 2 (Maniwaki)	PIÈCES LÉON GRENIER (Mont- Laurier)	PIÈCES PICHÉ (Maniwaki)	MANI- PIÈCES PLUS (Maniwaki)
TOTAL (+ taxes applicables)	6 039.99 \$	4 999.00 \$	4 325.00 \$	4 312.00 \$	4 325.00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bos-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

**C-10 RÉSOLUTION 2006-CC-082 Équipements de jeux pour la cour de
l'école Poupore**

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions reçues de :

- > Tessier Récréo-Parc
- > Multi-Jeux Marlin (Go-Élan)
- > Jambette Évolujeux

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation dont l'ouverture a eu lieu le 16 juin 2006 à 10 h et le tableau comparatif suivant;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et résolu d'accepter la plus basse soumission pour les équipements de jeux pour la cour de l'école Poupore au montant de 14 659,07 \$ (plus taxes applicables) à Jambette Évolujeux.

TABLEAU COMPARATIF

	TESSIER RÉCRÉO-PARC (Nicolet)	MULTI-JEUX MARLIN (GO-ÉLAN) (Vaudreuil-Dorion)	JAMBETTE ÉVOLVEUX (L'Évis)
TOTAL (+ taxes applicables)	Ne peut pas soumissionner	18 378,00 \$	<u>14 659,07 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-11 RÉSOLUTION 2006-CC-083 Ventilation des laboratoires, école
Sieur de Coulonge (ESSC)**

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissionnaires invités :

- > Accent Québec (Pointe-Claire)
- > Boréal - Sargent Welch (Montréal)
- > Ward

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour deux ensembles de hotte et surface de travail pour la ventilation de laboratoires qui a eu lieu le 16 juin à 15 h et le tableau comparatif suivant :

Soumissionnaires :	Accent Québec	Boréal (Sargent Welch)	Ward
Montant (\$)	Pas disponible	9 407,14 \$	19 420,00 \$

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'accepter la plus basse soumission pour deux ensembles composés d'une hotte et d'une surface de travail pour la ventilation de deux laboratoires à l'école Sieur de Coulonge, au montant de 9 407,14 \$ (plus les taxes applicables) à Boréal (Sargent Welch) de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

C-12 La commissaire madame Madeleine Aumond signale qu'elle se trouve en situation de conflit d'intérêt possible sur ce point.

RÉSOLUTION 2006-CC-084 **Rénovation des salles de toilettes aile
Ouest – lot 1 - travaux de plomberie
(académie Sacré-Cœur de Maniwaki)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres sur invitation le 16 juin 2006 dont l'ouverture a eu lieu le 26 juin à 15 h aux bureaux de l'architecte, Monsieur Robert Ledoux;

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissionnaires invités :

- ✓ Climatation Maniwaki (16 300,00 \$)
- ✓ Plomberie Aumond (Délégé) (9 869,00 \$)
- ✓ Plomberie Sylvain (Gracefield) (pas de prix)

CONSIDÉRANT le respect de la recommandation de l'architecte;

CONSIDÉRANT le respect du budget alloué;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin d'autoriser la directrice générale à adjudger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la Plomberie Aumond, au montant de 9 869,00 \$, et à signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-13 **RÉSOLUTION 2006-CC-085** **Rénovation des salles de toilettes aile
Ouest – lot 2 travaux de carrelage en
céramique (académie Sacré-Cœur de
Maniwaki)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres sur invitation le 16 juin 2006 dont l'ouverture a eu lieu le 26 juin à 15 h aux bureaux de l'architecte;

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissionnaires invités :

- ✓ Meubles Branchaud (Maniwaki) (7 419,00 \$)
- ✓ René Moreau et fils (Egan Sud) (7 994,24 \$)
- ✓ A. Rondeau & fils (Gracefield) (pas de prix)

CONSIDÉRANT le respect de la recommandation de l'architecte;

CONSIDÉRANT le respect du budget alloué;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'autoriser la directrice générale à adjudger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Meubles Branchaud, au montant de 7 419,00 \$, et à signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

**C-14 RÉSOLUTION 2006-CC-086 Travaux d'asphaltage – secteur
Pontiac (Ste-Anne, L'Envolée,
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)**

CONSIDÉRANT les huit (8) soumissionnaires invités :

- ✓ Art Fleming & Sons Entr. Ltd
- ✓ Carrière La Pêche
- ✓ Construction DJL Inc.
- ✓ Jason Hynes Construction Inc.
- ✓ Michel Lacroix Construction
- ✓ Pavage Gauvreau
- ✓ Pavage Inter-Cité
- ✓ Pavage Paquette

CONSIDÉRANT la soumission reçue de trois (3) soumissionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public dont l'ouverture a eu lieu le 20 juin à 15 h et le tableau comparatif suivant :

Soumissionnaires :	Construction DJL Inc.	Michel Lacroix Construction	Pavage Gauvreau
Montant (\$)	73 764,99 \$	55 777,92 \$	75 000,00 \$

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu d'accepter la plus basse soumission pour les travaux d'asphaltage du secteur Pontiac, au montant de 55 777.92 \$ (incluant les taxes applicables) à Michel Lacroix Construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-15 RÉSOLUTION 2006-CC-087 Remplacement de portes extérieures
à l'école secondaire Sieur de
Coulonge (ESSC)**

CONSIDÉRANT les 4 soumissionnaires invités :

- ✓ Vitrierie Maniwaki
- ✓ Exitech
- ✓ Rénovations D. Larivière
- ✓ Cadroporte MFR Inc.

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public dont l'ouverture a eu lieu le 20 juin à 14 h et le tableau comparatif suivant :



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-087) suite

Soumissionnaires:	Vitrierie Maniwaki	Exitech	Rénovations D. Larivière	Cadroporté MTR Inc.
Montant (\$)	14 124,08 \$	<u>8 350,00 \$</u>	11 195,59 \$	N'a pas soumissionné

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil et résolu d'accepter la plus basse soumission pour la fourniture seulement de portes, cadres, quincaillerie et vitrage en vue du remplacement de quatre (4) portes extérieures pour l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, au montant de 8 350,00 \$ (incluant les taxes applicables) à Exitech.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-16 RÉSOLUTION 2006-CC-088

**Remplacement d'une porte de garage au
sous-sol de l'école secondaire Sieur de
Coulonge (ESSC)**

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissionnaires invités :

- > Construction Ghislain Morin
- > Vitrierie Maniwaki
- > Lance Construction
- > Rénovations Daniel Larivière

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, Monsieur Robert Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public dont l'ouverture avait lieu le 20 juin à 14 h et le tableau comparatif suivant :

Soumissionnaires:	Construction Ghislain Morin	Vitrierie Maniwaki	Lance Construction	Rénovations Daniel Larivière
Montant (\$)	N'a pas soumissionné	<u>3 833,54 \$</u>	7 500,00 \$	9 059,03 \$

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le remplacement d'une porte de garage au sous-sol de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, au montant de 3 833,54 \$ (incluant les taxes applicables) à Vitrierie Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-17 RÉSOLUTION 2006-CC-089

**Achat d'un tableau indicateur pour
terrain de football - CEHG**

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissionnaires invités :

- > Agence Francine Caron (Nevco Scoreboard Company Ltd)
- > DHS Sport
- > Groupe Sports-Inter plus



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-089) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur-adjoint, M. Jean-Paul Gélinas, de choisir le plus bas soumissionnaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'achat d'un tableau indicateur pour le terrain de football pour la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, au montant de 8 520,39 \$ (plus les taxes applicables) à Agence Francine Caron de Chambly, suite à l'appel d'offres sur invitation du 20 juin 2006 et tel qu'illustré au tableau comparatif :

Cles invitées	Agence Francine Caron (Chambly)	DHS Sport	Groupe Sports Inter Plus (Sainte-Foy)
Montant (\$)	<u>8 520,39 \$</u>	Soumission non reçue	9 965,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-18 RÉSOLUTION 2006-CC-090

**Réfection du revêtement de
plancher des gymnases à la Cité
étudiante de la Haute-Gatineau
(CEHG)**

CONSIDÉRANT le respect du budget alloué de 70,000 \$ pour la réfection du revêtement du plancher des gymnases (Prio-4 - 2006-2007);

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissionnaires invités :

- ✓ CLM Construction (Luc Montreuil)
- ✓ Defran
- ✓ Tapico Inc. (Montréal)
- ✓ Tapido Enr. (Mont-Laurier)

CONSIDÉRANT la non-conformité en plusieurs points du soumissionnaire CLM Construction;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, Monsieur Robert Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public dont l'ouverture avait lieu le 20 juin à 15 h et le tableau comparatif suivant :



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-090) suite

Soumissionnaires :	CLM	Defran	Tapico Inc.	Tapido Bar.
	Construction (Inc. Montreuil Maniwaki)	(Gatineau)	(Montréal)	(Mont- Laurier)
Petit gymnase # 155	79 825,38 \$	68 822,00 \$	89 000,00 \$	
Grand gymnase # 142	109 965,87 \$	124 822,00 \$	135 000,00 \$	
Montant total (\$)	189 791,25 \$	193 644,00 \$	225 000,00 \$	N'a pas soumissionné

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour le remplacement du revêtement de plancher du gymnase # 155 à la CEHG par une surface sportive en feuilles de caoutchouc, au montant de 68 822,00 \$ (incluant les taxes applicables) à Defran.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu CRT (enseignant) : 2006-05-16

M. Houde dépose le compte rendu et répond aux questions des commissaires monsieur Charles Langevin et mesdames Madeleine Aumond et Louise Piché Larocque.

**D-2 RÉSOLUTION 2006-CC-091 Redivision du territoire de la
commission scolaire en
circonscriptions électorales**

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, à la réunion du 31 mai 2006, a adopté le projet numéro 1 de redivision du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales ;

CONSIDÉRANT qu'un avis public présentant ce projet de redivision a été publié dans l'édition du vendredi 2 juin 2006 du journal La Gatineau et dans l'édition du mercredi 7 juin 2006 du Journal du Pontiac ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires juge opportun et nécessaire de procéder à la redivision du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales, de manière à rencontrer les exigences de l'article 7.2 de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c. E-2.3), spécifiant que chaque circonscription électorale doit être délimitée de façon à ce que le nombre d'électeurs dans cette circonscription ne soit ni supérieur ni inférieur de plus de 25 % au quotient obtenu en divisant le nombre total d'électeurs de la commission scolaire par le nombre de circonscriptions, à moins d'approbation par la Commission de la représentation électorale ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-091) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau, par au moins les deux tiers des membres du conseil ayant droit de vote, que soit ordonné et statué par résolution du conseil des commissaires portant le numéro 2006-CC-091 que la division du territoire de la commission scolaire soit la suivante :

DIVISION EN CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Article 1

Le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est, par la présente résolution, divisé en quinze (15) circonscriptions électorales.

Les circonscriptions électorales se délimitent comme suit :

Avis : La description a été effectuée en suivant le sens horaire. L'utilisation des mots, routes, rues, avenues, chemins, et rivières sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention contraire.

Circonscription 1 (1 498 électeurs)

Comprend la Municipalité de Grand-Remous et les territoires non organisés suivants : Cascades-Malignes, Lac-Lenôtre, Lac-Moselle et Dépôt-Échouani.

Comprend également une partie de la Municipalité de Montcerf-Lytton délimitée comme suit : en partant de la limite municipale nord dans le réservoir Baskatong, cette limite, la limite municipale est et sud, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le chemin de l'Aigle (côté nord), sur le chemin Louis-Lafond (côtés est et ouest), sur le chemin de l'Aigle (côté nord), sur le 2^e rang de l'Aigle (côté nord); la limite municipale ouest et nord jusqu'au point de départ.

Circonscription 2 (1 634 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes : Aumond (CT) et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau (M).

Comprend également une partie de la Municipalité de Délage délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la ligne arrière des emplacements ayant front sur la route 107 (côté ouest) et la limite municipale nord, cette limite, la limite municipale est et sud, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le chemin de la Rivière-Gatineau Sud (côté ouest), sur le chemin de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau (côté ouest) et sur la route 107 (côté ouest) jusqu'au point de départ.

Circonscription 3 (1 429 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes : Egan-Sud (M) et Bois-Franc (M).



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-091) suite

Comprend également une partie de la Municipalité de Montcerf-Lytton délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la ligne arrière des emplacements ayant front sur le chemin de l'Aigle (côté nord) et de la limite municipale sud-est, cette limite, la limite municipale sud et ouest et la ligne arrière des emplacements ayant front sur le 2^e rang de l'Aigle (côté nord), sur le chemin de l'Aigle (côté nord), sur le chemin Louis-Lafond (côtés ouest et est) et sur le chemin de l'Aigle (côté nord) jusqu'au point de départ.

Comprend aussi une partie de la Ville de Maniwaki délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale est et de la rivière Gatineau, cette rivière, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Comeau (côté ouest), sur la rue des Oblats (côté nord) et sur la rue Notre-Dame (côté nord-ouest); la rue Commerciale, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Principale Sud (côté ouest) jusqu'à la rivière Désert, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Principale Nord (côté est), sur la rue L'Heureux (côté sud-est); et la limite municipale nord et est jusqu'au point de départ.

Circonscription 4 (1 275 électeurs)

Comprend la réserve indienne de Kitigan Zibi.

Comprend également une partie de la Ville de Maniwaki délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et de la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue L'Heureux (côté sud-est), cette ligne, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Principale Nord (côté est) jusqu'à la rivière Désert et sur la rue Principale Sud (côté ouest) jusqu'à la rue Commerciale, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Principale Sud (côté est) et la limite municipale jusqu'au point de départ.

Circonscription 5 (1 177 électeurs)

Comprend une partie de la Ville de Maniwaki délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Principale Sud (côté est) et la rue Commerciale, cette rue, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Notre-Dame (côté nord-ouest), sur la rue des Oblats (côté nord), sur la rue Comeau (côté est) et son prolongement; la limite municipale sud et la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Principale Sud (côté est) jusqu'au point de départ.

Circonscription 6 (1 191 électeurs)

Comprend une partie de la Ville de Maniwaki délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Comeau (côté ouest) et la rivière Gatineau, la limite municipale est (la rivière Gatineau), la limite municipale sud, le prolongement de la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Comeau (côté est), cette ligne jusqu'à la rue des Oblats, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Comeau (côté ouest) jusqu'au point de départ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-091) suite

Comprend également une partie de la Municipalité de Déléage délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Gatineau et de la limite municipale nord, cette limite, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la route 107 (côté ouest), sur le chemin de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau (côté ouest) et sur le chemin de la Rivière-Gatineau Sud (côté ouest); la limite municipale sud et ouest (la rivière Gatineau) jusqu'au point de départ.

Circonscription 7 (1 713 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes : Messines (M) et Blue Sea (M).

Circonscription 8 (1 641 électeurs)

Comprend la Municipalité de Cayamant et le territoire non organisé de Lac-Pythonga, incluant la réserve indienne de Lac-Rapide (Lac-Barrière).

Comprend également une partie de la Ville de Gracefield, délimitée comme suit : en partant de la limite municipale nord, cette limite, la rivière Gatineau, le ruisseau Lacroix, la ligne arrière des emplacements ayant front sur les rues Saint-Joseph (route 105) (côté nord), Patrick (côtés est et ouest), Saint-Joseph (côté nord), Vaillancourt (côtés est, sud-est, nord-ouest et ouest), Clément (côtés nord et sud), Vaillancourt (côté nord-ouest), Saint-Eugène (côté nord) jusqu'au point de rencontre de la rue de la Montagne et du chemin de Blue Sea, la ligne arrière des emplacements ayant front sur les rues de la Montagne (côtés sud et nord), sur la rue Saint-Eugène (côté sud), Faure (côté ouest et est), Saint-Eugène (côté sud), Saint-Joseph (côté ouest), Saint-Jean (côtés nord et sud), Saint-Joseph (côté ouest), de la Polyvalente (côtés nord et sud), Saint-Joseph (côté ouest), Desjardins (côtés nord et sud) et Saint-Joseph (côté nord-ouest); la rivière Picanoc, la rivière Gatineau, la limite municipale sud, la limite municipale ouest jusqu'au point de départ.

Circonscription 9 (1 600 électeurs)

Comprend la Municipalité de Bouchette.

Comprend aussi une partie de la Ville de Gracefield, délimitée comme suit : en partant de la limite municipale nord, cette limite, la limite municipale est, la limite municipale sud, la rivière Gatineau, la rivière Picanoc, la ligne arrière des emplacements ayant front sur les rues Saint-Joseph (route 105) (côté nord-ouest), Desjardins (côtés sud et nord), Saint-Joseph (côté nord-ouest) de la Polyvalente (côtés sud et nord), Saint-Joseph (côté nord-ouest), Saint-Jean (côtés sud et nord), Saint-Joseph (côté ouest), Saint-Eugène (côté sud), Faure (côtés est et ouest), Saint-Eugène (côté sud), de la Montagne (côtés nord et sud), Saint-Eugène (côté nord) jusqu'à la rue Vaillancourt, la ligne arrière des emplacements ayant front sur les rues Vaillancourt (côté nord-ouest), Clément (côtés sud et nord), Vaillancourt (côté ouest, nord-ouest, sud-est et est), Saint-Joseph (côté nord), Patrick (côtés ouest et est) et St-Joseph (côté nord), le ruisseau Lacroix, la rivière Gatineau, jusqu'au point de départ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-091) suite

Circonscription 10 (1 771 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes : Lac-Sainte-Marie (M), Kazabazua (M), Low (CT) et Denholm (M).

Circonscription 11 (1 299 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes : Rapides-des-Joachims (M), l'Isle-aux-Allumettes (M), Sheenboro (M), Chichester (CT) et Waltham (M).

Circonscription 12 (1 896 électeurs)

Comprend la Municipalité de Leslie-Clapham-et-Huddersfield (Otter Lake) et le territoire non organisé de Lac-Nilgault.

Comprend aussi une partie de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract, délimitée comme suit : en partant de la limite municipale nord, cette limite, la limite municipale est, la rue Principale, la rue Hérault, la rue Fortin, la limite municipale commune avec la Municipalité de Fort-Coulonge, la rivière Coulonge, la rivière des Outaouais et la limite municipale ouest jusqu'au point de départ.

Circonscription 13 (1 339 électeurs)

Comprend la Municipalité de Fort-Coulonge (VL).

Comprend également une partie de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract, délimitée comme suit : en partant de l'embouchure de la rivière Coulonge, cette rivière, la limite municipale commune avec la municipalité de Fort-Coulonge et la rivière des Outaouais jusqu'au point de départ.

Comprend également une autre partie de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite de la Municipalité de Fort-Coulonge et de la rue Fortin, cette rue, la rue Hérault, la rue Principale, la limite municipale est et sud, la limite commune avec la Municipalité de Fort-Coulonge jusqu'au point de départ.

Circonscription 14 (1 867 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes : Grand-Calumet (M), Portage-du-Fort (VL), Bryson (M) et Shawville (M).

Comprend aussi les deux parties de la Municipalité de Litchfield situées au sud du chemin Hayes.

Comprend également une partie de la Municipalité de Clarendon délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale et du chemin de Greer Mount, ce chemin, le chemin du 13e-Rang, le chemin Laughren, le chemin du 12e-Rang, le chemin Towell, le chemin du 11e-Rang, la route 303 Nord, la limite municipale commune avec la Municipalité de Shawville, la route 303 Sud et la limite municipale jusqu'au point de départ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-091) suite

Circonscription 15 1 612 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes : Campbell's Bay (M), Thorne (M), Bristol (M) et Alleyn-et-Cawood (M).

Comprend aussi la partie de la Municipalité de Litchfield située au nord du chemin Hayes.

Comprend aussi une partie de la municipalité de Clarendon délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du chemin de Greer Mount et de la limite municipale, cette limite, la route 303 Sud, la limite municipale commune avec la Municipalité de Shawville, la route 303 Nord, le chemin du 11e-Rang, le chemin Towell, le chemin du 12e-Rang, le chemin Laughren, le chemin du 13e-Rang et le chemin de Greer Mount jusqu'au point de départ.

Le tout en référence au cadastre officiel.

Entrée en vigueur

Article 2

La présente résolution entrera en vigueur le 31 mars de l'année où doit avoir lieu l'élection générale selon les dispositions de l'article 9.3 de la *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., c. E-2.3).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2006-CC-092

Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la résolution 2006-CC-053, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 26 avril 2006;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-092) suite

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
30 août 2006	Maniwaki
27 septembre 2006	Fort-Coulonge
25 octobre 2006	Fort-Coulonge
29 novembre 2006	Maniwaki
31 janvier 2007	Maniwaki
28 février 2007	Maniwaki
28 mars 2007	Maniwaki
25 avril 2007	Fort-Coulonge
23 mai 2007	Maniwaki
27 juin 2007	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2006-CC-093 Adoption d'actes d'établissement des écoles et des centres

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2005-2006 et les années suivantes :

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES
ANNÉE SCOLAIRE 2005-2006 et les années suivantes**

<u>ÉCOLE OU CENTRE</u>	<u>IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX</u>	<u>ORDRE D'ENSEIGNEMENT</u>	
774-001 École secondaire Sieur-de-Coulonge 250, ch. de la Chute C.P. 760 Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	Bâtisse : Locaux :	Sieur-de-Coulonge Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 119, 121, 129, 130, 132, 137, 139, 147 et 151	Secondaire
774-002 Établissement Primaire Pontiac 25, rue Coulonge C.P. 549 Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	Bâtisses : Locaux :	Poupore, Notre-Dame-du- Sacré-Cœur, l'Envolée, Sainte-Marie, Sainte- Anne #1 et Saint-Pierre Tous les locaux	Primaire



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-093) suite

774-003 L'établissement du Cœur-de-la-Gatineau 11, rue St-Eugène C.P. 313 Gracefield (Québec) JOX 1WO	Bâtisses :	Sacré-Cœur, Saint-Nom- de-Marie, Sainte-Thérèse, Reine-Perreault et Notre-Dame-de-Grâces	Primaire et secondaire
	Locaux :	Tous les locaux	
774-004 Établissement primaire Le Rucher de la Vallée de la Gatineau 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 et Dominique-Savio	Bâtisses :	Sainte-Croix, Académie Sacré-Cœur, Laval, Pie XII, Couvent Christ-Roi, Sacré-Cœur, Saint-Boniface, Christ-Roi (garçons)	Primaire
	Locaux :	Tous les locaux	
774-005 Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	Bâtisse :	Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Primaire et secondaire
	Locaux :	Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280.	
774-307 Établissement des adultes CSHBO 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	Bâtisses :	Couvent Notre-Dame-du- Désert, Académie St-Joseph, St-Eugène et Fatima	Formation générale des adultes
	Locaux :	Tous les locaux	
774-008 Centre de formation professionnelle Pontiac 250, ch. de la Chute C.P. 760 Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	Bâtisse :	Sieur-de-Coulonge	Formation professionnelle
	Locaux :	Les locaux suivants : 129, 130, 132 137, 139, 147 et 151	



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-093) suite

774-410

**Centre de formation
professionnelle de la
Vallée-de-la-Gatineau**
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec)
J9E 1E4

Bâtisse : Cité étudiante de la Haute-Gatineau Formation professionnelle

Locaux : Les locaux suivants :
102S, 103S, 104S, 105S,
106S, 107S, 127, 128, 129,
130, 130-1, 130B, 130C,
130D, 130E, 130F, 130G,
132, 133, 160, 161, 161A,
161B, 161C, 161D, 161E, 161G,
162, 162A, 162B, 163, 163A,
163C, 164, 164A, 174, 175,
ainsi que la cour intérieure près de la serre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2006-CC-094

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Voir légende à la fin)

CODES BAISSSES	IMMEUBLES	2006-2007	2007-2008	2008-2009
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke Chapeau (Québec) JOX IMO	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX IKO	1	1	1



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-094) suite

774-004	Sainte-Anne #1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	1	1	1
774-010	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-094) suite

774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	6	6	6
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1W0	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2X0	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LEGENDE				
(1) Primaire		(2) Secondaire		(3) Formation professionnelle
(4) Éducation des adultes	(5) Administration	(6) Autre		(7) bâtiment excédentaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 Dotation : situation au 28 juin 2006

M. Houde fait le point sur la dotation en personnel et souligne qu'il y a 54 postes à combler en enseignement, incluant les remplacements. Il signale que la situation change quotidiennement et répond aux questions du commissaire monsieur Reid Soucie.

D-7 Grievs : situation au 28 juin 2006

Au niveau des enseignants et enseignantes, M. Houde attire l'attention des commissaires sur deux griefs importants, ainsi qu'un dossier touchant les droits de la personne. En ce qui concerne le soutien, il souligne les catégories de griefs déposés. Il répond aux questions des commissaires monsieur Bernard Caron et Madeleine Aumond.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Il y aura une réunion du comité chargé de l'évaluation de la directrice générale le mercredi 16 août, à 19 h, à Gracefield. Une invitation sera envoyée aux commissaires concerné-e-s. La commissaire madame Madeleine Aumond souhaite avoir des documents supplémentaires sur les modèles d'évaluation et souligne que les autres commissions scolaires ont des outils plus complets.

Le commissaire monsieur Éric Éthier propose que la commission scolaire se dote d'un plan d'action pour lutter contre la drogue à l'école, notamment à Gracefield. Mme Thonnard précise que cela relève des conseils d'établissement. Elle va toutefois approcher la direction de l'école de Gracefield pour que le conseil de cet établissement soit sensibilisé à la situation.

La commissaire madame Diane Nault demande s'il est possible de faire le trottoir situé près de la Cité étudiante par étapes, sur plusieurs années. Elle propose aussi que le lac-à-l'épaule de l'automne ait lieu à une pourvoirie du Baskatong. La formule est acceptée.

En ce qui concerne le tournoi du préfet, un quatuor est choisi, avec les commissaires messieurs Éric Éthier et Bernard Caron et mesdames Diane Nault et Madeleine Aumond.

Le commissaire monsieur Bernard Caron rappelle qu'il a proposé la révision de la politique d'achat de la commission scolaire. M. Beaudin souligne qu'une réunion du comité aura lieu en août sur cette question.

Le commissaire monsieur Daniel Legault demande s'il y a une allocation spéciale en informatique. M. Beaudin répond qu'il attend des nouvelles du ministère.

M. Beaudin répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin concernant la station de filtration qui sera construite près du centre St-Eugène.

E-2 RÉSOLUTION 2006-CC-095 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de traiter le point E-2 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2006-CC-096 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 juin 2006

E-3 RÉSOLUTION 2006-CC-097 Fin d'emploi, Mme Josey Bouchard

CONSIDÉRANT la conjoncture à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge;

CONSIDÉRANT l'offre de reclassement faite par la directrice générale à Mme Bouchard;

CONSIDÉRANT le refus de Mme Bouchard;

CONSIDÉRANT la demande de retour à l'enseignement faite par Mme Bouchard;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu :

- d'accepter la demande de retour à l'enseignement de Mme Bouchard au champ 13 (sciences) à l'école secondaire Sieur-de-COulonge et ce, à partir de l'entrée scolaire 2006-2007;
- de mettre fin à l'emploi de Mme Bouchard comme directrice d'école avec les compensations prévues aux conditions d'emploi des gestionnaires au 4 août 2006;
- d'assurer un intérim à la direction de l'école secondaire à partir du 7 août 2006 et ce, jusqu'à l'entrée en poste de la nouvelle direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2006-CC-098 Ouverture de poste, direction d'école, ESSC

CONSIDÉRANT le retour à l'enseignement de Mme Bouchard;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de former un comité de sélection pour le poste de directeur ou directrice à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, composé de :

- deux commissaires (monsieur Reid Soucie et madame Denise Miron Marion, avec comme substituts mesdames Guylaine Marcil et Annette Dumouchel);
- un parent du conseil d'établissement;
- la direction générale;
- une personne ressource.

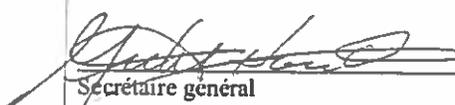
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2006-CC-099 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 août 2006, à Maniwaki.


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 août 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 août 2006, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Louise Piché Larocque, Chantal Galipeau, Stéphanie Pilon, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Diane Nault, et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Bernard Caron et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : mesdames Marie-Anne Poulin et Guylaine Marcil

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-100 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-06-28
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Plan stratégique 2005-2008 du MELS



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 août 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-100) suite

- 6- Priorités 2006-2007 à la CSHBO
- 7- Loi sur le tabac
- 8- Lac-à-l'épaule
- 9- Formation comité d'élaboration de la politique environnementale
- 10- Compte rendu de la réunion du comité de parents et du comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage tenue le 1^{er} juin 2005
- 11- Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 5 avril 2006
- 12- Rapport de la directrice générale

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Organisation scolaire – tableaux comparatifs
- 2- Renouveau pédagogique
- 2- Technologies de l'information

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Nomination des commissaires pour la vérification des chèques 2006-2007
- 2- Registre des chèques
- 3- Changement de signataires des effets bancaires
- 4- Transport par berlines pour l'année scolaire 2006-2007
- 5- Allocations aux parents
- 6- Transfert de contrat d'Autobus Lasalle ltée à 9170-9337 Québec inc
- 7- Transfert de contrat de Baie Transport inc à 9170-9378 Québec inc
- 8- Taxes scolaires

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Nomination direction d'établissement de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge
- 3- Le point sur le recrutement de personnel
- 4- Accueil du nouveau personnel
- 5- Soirée du personnel
- 6- Plan d'effectifs – CSN adaptation scolaire
- 7- Compte rendu de la réunion du comité e.h.d.a.a. du 3 mai 2006
- 8- Compte rendu de la réunion du comité e.h.d.a.a. du 19 juin 2006
- 9- Direction adjointe, Cœur-de-la-Gatineau

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Gestion des plaintes 2005-2006 (rapport huis-clos)
- 3- Évaluation de la directrice générale (huis-clos)
- 4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 août 2006

A-2A) RÉSOLUTION 2006-CC-101

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 28 juin
2006**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 juin 2006 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une modification : l'absence de la commissaire madame Stéphanie Pilon était motivée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Mme Thonnard explique aux commissaires que les négociations avec la Commission scolaire Western Quebec n'ont pas encore commencées. Elles seront entamées d'ici deux semaines.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, sur la pièce CC-1. M. Beaudin et le commissaire monsieur Daniel Moreau répondent aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Annette Dumouchel et messieurs Damien Lafrenière, Daniel Legault et Charles Langevin, concernant la pièce CC-8.

A-5 Plan stratégique 2005-2008 du MELS

Mme Thonnard présente et explique le plan stratégique.

A-6 Priorités 2006-2007 à la CSHBO

Mme Thonnard dépose le document et donne des explications sur les priorités, point par point. Les commissaires monsieur Daniel Moreau et madame Madeleine Aumond félicitent Mme Thonnard pour sa présentation. Mme Thonnard et les commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Daniel Moreau répondent aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, au sujet de la Fondation Bührle et de la diversification économique régionale. En ce qui concerne la Fondation, Mme Thonnard va prendre des informations relativement aux bourses pour les cours de cuisine.

A-7 Loi sur le tabac

Mme Thonnard dépose les documents d'informations et souligne qu'il s'agira d'un dossier important cette année. Mme Thonnard, M. Beaudin et le commissaire monsieur Daniel Moreau répondent aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond, Louise Piché Larocque et Chantal Galipeau et messieurs Daniel Legault, Damien Lafrenière et Charles Langevin.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2006

A-8 Lac-à-l'épaule

Mme Thonnard dépose le programme du lac-à-l'épaule et fait circuler une feuille pour ceux et celles qui veulent s'inscrire.

A-9 Formation comité d'élaboration de la politique environnementale

Les commissaires messieurs Charles Langevin et Daniel Legault sont choisis pour siéger sur ce comité, en compagnie de Mme Thonnard et de deux directions d'établissement.

A-10 Compte rendu de la réunion du comité de parents et du comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage tenue le 1^{er} juin 2005

Dépôt du compte rendu.

A-11 Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 5 avril 2006

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard et M. Houde répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

A-12 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard mentionne que la journée d'accueil du vendredi 25 août a été une réussite. Le commissaire monsieur Daniel Moreau ajoute qu'il a eu de très bons commentaires relativement au conférencier, monsieur Sylvain Boudreau.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Organisation scolaire – tableaux comparatifs

M. Rondeau présente les tableaux et explique que la baisse appréhendée d'une centaine et plus d'élèves ne s'est pas matérialisée. D'après les données disponibles au 18 août, il y a 52 élèves de moins comparativement à l'an dernier, soit une diminution de 55 au préscolaire et de 4 au secondaire et un accroissement de 7 au secondaire. M. Beaudin répond aux questions des commissaires monsieur Charles Langevin et madame Louise Piché Larocque.

B-2 Renouveau pédagogique

M. Rondeau dépose deux fascicules qui seront remis aux parents et aux élèves concernés, relativement aux 90 minutes supplémentaires. Il présente aussi un autre document, soit le résumé du rapport préliminaire de la Table de pilotage du renouveau pédagogique. Mme Thonnard et le commissaire monsieur Daniel Moreau répondent aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 août 2006

B-3 Technologies de l'information

M. Rondeau explique que le réseau à large bande est branché dans toutes les écoles de la commission scolaire, sauf celle de Cayamant. Présentement, la mise à niveau des postes de travail est en train d'être finalisée. Le portail Édu-Groupe sera implanté par la suite. Aussi, la compagnie Vidéotron sera le fournisseur du service Internet. Le commissaire monsieur Daniel Moreau répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière. Par ailleurs, M. Rondeau présente aussi le programme du colloque du 10 octobre prochain.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

**C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-102 Nomination des commissaires pour
la vérification des chèques 2006-
2007**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que la vérification des chèques soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

<i>DATE</i>	<i>LIEU</i>	<i>COMMISSAIRE</i>
30 août 2006	Maniwaki	Guylaine Marcil
27 septembre 2006	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
25 octobre 2006	Fort-Coulonge	Éric Éthier
29 novembre 2006	Maniwaki	Daniel Moreau
31 janvier 2007	Maniwaki	Bernard Caron
28 février 2007	Maniwaki	Charles Langevin
28 mars 2007	Maniwaki	Marie-Anne Poulin
25 avril 2007	Fort-Coulonge	Louise Piché-Larocque
23 mai 2007	Maniwaki	Annette Dumouchel
27 juin 2007	Maniwaki	Reid Soucie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 août 2006

C-2 RÉSOLUTION 2006-CC-103 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Guylaine Marcil;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 27 juin au 9 août 2006 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-104 Changement des signataires des effets bancaires

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 001
École Secondaire Sieur de Coulonge

Signataires : Yves Bisson
 France Lagarde
 Gratien Dufour

ÉTABLISSEMENT NO 004
Établissement Le Rucher de la Vallée-de-la-Gatineau

Signataires : Cécile Bénard
 Sylvie Lafond
 Louise St-Jacques

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-105 Transport par berlines pour l'année scolaire 2006-2007

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, les horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 août 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-105) suite

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif de transport;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de renouveler les contrats de transport par berlines pour l'année 2006-2007 (voir liste) pour un (1) an, avec une indexation de 2,23 % pour 180 jours de transport.

Numéro du contrat	Numéro du véhicule	Transporteur	Montant de départ par jour	Coût/km
9	135-1 135-2	Transport Bernard Lacroix inc.	16,90 \$ 16,90 \$	1,04 \$
44	214-1 214-2 214-3	Transport A. Heafey inc.	16,90 \$ 16,90 \$ 16,90 \$	1,04 \$
48	111-1 111-2 111-3	Transport A. Heafey inc.	16,90 \$ 16,90 \$ 16,90 \$	1,04 \$
009	09	Entreprises Brian Stanton	31,70 \$	1,04 \$
100	100	Transport A. Heafey inc.	160,11 \$	1,04 \$
507	10	Autobus Lasalle ltée	33,81 \$	1,04 \$
116	116-1 116-2	Diane Charron	33,81 \$	1,04 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2006-CC-106

Allocation aux parents pour l'année scolaire 2006-2007

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits des autobus;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2006-2007 selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Chantal Martin	1 000 \$ / année	Élève hors circuit

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 août 2006

**C-6 RÉSOLUTION 2006-CC-107 Transfert de contrats de Autobus Lasalle
à 9170-9337 Québec inc**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Joseph McGahern suite à la vente de ses actifs de Autobus Lasalle ltée à 9170-9337 Québec inc, filiale de Transport Scolaire Sogesco inc;

CONSIDÉRANT l'intérêt de 9170-9337 Québec inc, d'acquérir ces actifs;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat type du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'autoriser le transfert des contrats du transporteur Autobus Lasalle ltée à 9170-9337 Québec inc, ceci en date du 1^{er} septembre 2006 et d'autoriser le changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-7 RÉSOLUTION 2006-CC-108 Transfert de contrats de Baie Transport
(2000) inc à 9170-9378 Québec inc**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Joseph McGahern suite à la vente de ses actifs de Baie Transport (2000) inc. à 9170-9378 Québec inc, filiale de Transport Scolaire Sogesco inc;

CONSIDÉRANT l'intérêt de 9170-9378 Québec inc d'acquérir ces actifs;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat type du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau d'autoriser le transfert des contrats du transporteur Baie Transport (2000) inc à 9170-9378 Québec inc, ceci en date du 1^{er} septembre 2006 et d'autoriser le changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 Taxes scolaires

M. Beaudin explique que la commission scolaire va envoyer les comptes de taxes le 15 septembre prochain.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**D-1 RÉSOLUTION 2006-CC-109 Démissions enseignantes et enseignants,
psychologue et préposée aux élèves
handicapés**

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2006

D-7 Compte rendu de la réunion du comité e.h.d.a.a. du 3 mai 2006

Dépôt du compte-rendu.

D-8 Compte rendu de la réunion du comité e.h.d.a.a. du 19 juin 2006

Le compte rendu est déposé.

D-9 Direction adjointe, Cœur-de-la-Gatineau

Mme Thonnard explique qu'une seule candidature, non recevable, a été envoyée pour ce poste. Un troisième concours sera donc ouvert la semaine prochaine.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard explique qu'il manque un joueur au quatuor de la commission scolaire pour le tournoi de golf du centre de santé e des services sociaux du 6 septembre. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière se propose.

E-2 RÉSOLUTION 2005-CC-111 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de traiter les points E-2 et E-3 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-112 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RÉSOLUTION 2006-CC-113 Évaluation de la directrice générale

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'accorder à la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, un boni forfaitaire de 6 %, tel que prévu au règlement.

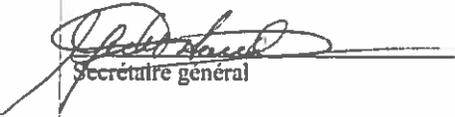
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2006-CC-114 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 septembre 2006, à Fort-Coulonge.


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 septembre 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 septembre 2006, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield et Pontefract (Fort-Coulonge).

Sont présents à cette assemblée mesdames Stéphanie Pilon, Denise Miron Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Bernard Caron et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : mesdames Chantal Galipeau, Annette Dumouchel et Louise Piché Larocque et messieurs Éric Éthier et Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-115 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-08-30
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Rapport du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) : « Voir les jeunes partir et espérer leur retour »



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-115) suite

- 6- Projet de résolution «Villages branchés»
- 7- Retour sur le lac-à-l'épaule du 16 septembre 2006
- 8- Rapport de la directrice générale
- 9- Compte rendu de la réunion du comité consultatif de gestion du 15 août 2006
- 10- Compte rendu de la réunion de la Table de développement social du 13 juin 2006
- 11- Compte rendu de la réunion de la Table de développement social du 29 août 2006

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO)
- 2- Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO)
- 3- Renouveau pédagogique – informations
- 4- Technologies de l'information et des communications : informations
- 5- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 16 août 2006

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Changement des signataires des effets bancaires - ESSC
- 3- Autorisation d'aliénation de biens
- 4- Lait-école

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Renouvellement du contrat du programme d'aide aux employés – Groupe Renaud
- 2- Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés
- 3- Démission enseignantes
- 4- Formation des comités de travail
- 5- Dotation du personnel enseignant au 22 septembre 2006

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2006-CC-116

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 30 août 2006

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 30 août 2006 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 septembre 2006

A-2B) Suivis

Mme Houde fait un suivi concernant un questionnement au sujet de l'usage de certains locaux de l'école Sieur-de-Coulonge.

A-3 Parole au public

Mme Thonnard répond aux questions de Mme Anne Caron, mère d'un élève de l'Envolée, relativement aux négociations en cours avec la Commission scolaire Western Quebec.

A-4 Correspondance

Le commissaire monsieur Daniel Moreau souligne deux pièces de correspondance, CC-6 et CC-8, touchant l'aide financière à des projets. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond concernant les pièces de correspondance CC-10 et CC-11.

A-5 Rapport du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) : «Voir les jeunes partir et espérer leur retour»

Mme Thonnard présente ce rapport intéressant et instructif sur le phénomène de la migration des jeunes.

A-6 RÉSOLUTION 2006-CC-117 Enregistrement

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est l'un des partenaires de Connexion Fibres Picanoc inc, propriétaire du réseau de fibres optiques (projet «Villages branchés»);

CONSIDÉRANT que la construction du réseau de fibres optiques, sur le territoire de la commission scolaire et dans les deux MRCs de Pontiac et de la Vallée de la Gatineau, est à toutes fins pratiques terminée;

CONSIDÉRANT qu'il est important :

- d'enregistrer la gaine sur l'ensemble du réseau au nom de Connexion Fibre Picanoc inc,
- d'enregistrer les fibres optiques au nom de chacun des partenaires et
- d'enregistrer les fibres excédentaires au nom de Connexion Fibre Picanoc inc;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'annuler la résolution 2006-CC-072, adoptée le 28 juin 2006, et de mandater la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, à signer l'acte notarial à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 septembre 2006

A-7 Retour sur le lac-à-l'épaule du 16 septembre 2006

Le commissaire monsieur Daniel Moreau souligne qu'il a trouvé le lac-à-l'épaule très positif et très enrichissant. L'animateur, M. Gilbert Dumont, était dynamique et la journée a passé très rapidement. Il ajoute qu'il y aura une autre rencontre semblable après les Fêtes, en janvier ou en février 2007, concernant le dossier de l'école communautaire. La commissaire madame Madeleine Aumond commente l'activité en disant qu'elle a bien aimé la formation mais qu'elle aurait préféré que notre mission et nos valeurs soient davantage campées. Mme Thonnard précise que nous sommes présentement en train de préparer le prochain plan stratégique et que ces questions pourraient alors être arrimées avec ce processus.

A-8 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard présente son rapport, portant sur plusieurs points.

• Cégep de l'Outaouais

Le dossier de la formation collégiale en sciences humaines à Maniwaki avance bien. On note que le taux d'abandon des élèves est faible et que leur performance est bonne, sans doute à cause de la qualité de l'encadrement fourni et du fait qu'il s'agit d'un petit groupe. La cohorte de cette année comporte 16 élèves.

• Rencontre avec le ministre

Une délégation de la Table Éducation Outaouais a rencontré le ministre Fournier et il a pu noter la dynamique qui anime cette instance. Il s'est montré très réceptif à la dimension rurale et à l'importance de l'accessibilité des services éducatifs en région.

• Table Éducation Outaouais

Une rencontre de la Table Éducation Outaouais élargie (les membres plus les présidents des conseils des commissaires et des conseils d'administration) a eu lieu le 8 septembre. Cette table élargie se réunira trois fois par année pour donner des orientations à la Conférence régionale des élus et élues de l'Outaouais. Il y a une bonne harmonie entre les partenaires.

• Projet Pointe des Pères

Une conférence de presse a eu lieu le 18 septembre et le projet Pointe des Pères a alors été lancé. Ce projet mené conjointement par la SADC Vallée de la Gatineau, la Ville de Maniwaki et la CSHBO vise à réaliser un sentier d'interprétation sur la forêt et représente un investissement de 380 000 \$, dont 48 000 \$ pour la première phase. La Cité étudiante est impliquée au niveau du volet éducatif.

• Formation professionnelle

Lors d'une session de travail du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais, les directeurs généraux et directrices générales des commissions scolaires ont accepté qu'une étude soit finalisée sur le récréotourisme. Le coût de l'étude, 25 000 \$, sera assumé par le Service régional et Réseau Tact. Dans le cas de l'ébénisterie, le projet chemine bien et une annonce doit être faite sous peu, au niveau politique.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 septembre 2006

• Remise des parchemins

L'Université du Québec en Outaouais a remis des parchemins de reconnaissance aux finissants et finissantes ayant complété 30 crédits du cours de suppléance. Plusieurs d'entre eux se sont inscrits pour une autre session représentant 12 autres crédits, dans la Vallée de la Gatineau. Une cohorte est aussi en formation dans le Pontiac et il est possible que les deux groupes soient fusionnés et que la formation soit donnée conjointement, en recourant aux équipements de vidéo-conférence.

• Table de développement social

Avant la remise des parchemins, une rencontre a eu lieu avec plusieurs partenaires de la Table de développement social pour discuter de l'accessibilité de l'enseignement supérieur en région. Beaucoup de pistes de travail ont été soulevées. Mme Thonnard souligne qu'il serait à l'avantage du Pontiac de disposer d'une table semblable et elle prendra contact avec la commissaire madame Guylaine Marcil pour discuter de cette question, notamment en rapport avec la Table jeunesse du Pontiac.

• Plan stratégique

Le 6 octobre prochain, une rencontre aura lieu avec la firme Simbal pour travailler sur la reddition de comptes et la préparation du prochain plan stratégique. Mme Thonnard souligne que la commission scolaire est l'une des premières au Québec à aborder cette étape.

• Tournée des établissements

Mme Thonnard fait actuellement une tournée des établissements pour dresser le bilan des dossiers et des problématiques.

A-9 Compte rendu de la réunion du comité consultatif de gestion du 15 août 2006

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond au sujet de l'application de la Loi sur le tabac.

A-10 Compte rendu de la réunion de la Table de développement social du 13 juin 2006

Dépôt du compte rendu. Mme Thonnard mentionne qu'une conférence de presse est prévue en octobre pour lancer la première campagne de financement de Complicité Emploi.

A-11 Compte rendu de la réunion de la Table de développement social du 29 août 2006

Dépôt du compte rendu.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2006

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNIQUES

- B-1** RÉSOLUTION 2006-CC-118 Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2006-2007

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,31 \$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- B-2** RÉSOLUTION 2006-CC-119 Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2006-2007

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais délègue monsieur Robert Giard à titre de délégué auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- B-3** **Renouveau pédagogique - informations**

M. Rondeau distribue des copies de la revue Virages et souligne certains dossiers traités par cette publication, notamment l'évaluation, la reddition de comptes, l'éthique/éducation religieuse et le plan d'action sur la lecture. Il répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Legault sur le programme Agir autrement.

- B-4** **Technologie de l'information et des communications : informations**

M. Rondeau aborde trois points.

- a) Le plan directeur de l'informatique est en cours de révision. La version finale de ce plan triennal sera déposée à la prochaine rencontre du conseil des commissaires.
- b) La politique d'utilisation de l'informatique est actuellement en cours d'élaboration.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 septembre 2006

c) Un nouveau technicien a été engagée et la commission scolaire compte maintenant sur une équipe de cinq techniciens qui se partagent ainsi les tâches : Cité étudiante (1), Pontiac (1), centre administratif (1), Cœur de la Gatineau (1) et Le Rucher (1).

B-5 Dépôt de comptes rendus

a) comité de coordination pédagogique du 16 août 2006

Le compte rendu est déposé.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-120 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que les registres de chèques de la CSHBO, du 28 août au 11 septembre 2006, soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2006-CC-121 Changement des signataires des effets bancaires - ESSC

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 001
École secondaire Sieur-de-Coulonge

Signataires : Denis Rossignol
France Lagarde
Gratien Dufour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 septembre 2006

C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-122 Autorisation d'aliénation de biens

CONSIDÉRANT que l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau désire céder à une œuvre de bienfaisance plusieurs volumes périmés provenant des bibliothèques scolaires;

CONSIDÉRANT que les politiques administratives de la CSHBO prévoient que le matériel en surplus soit mis en vente (procédure RM-0704-05);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'autoriser une dérogation à la procédure et de permettre à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau de céder ces volumes périmés à une œuvre de bienfaisance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Lait-école

M. Beaudin explique qu'aucune entreprise n'a déposé de soumission pour notre territoire. Donc, nous ferons un appel d'offres par invitation.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2006-CC-123 Renouvellement du contrat du programme d'aide aux employés – Groupe Renaud

CONSIDÉRANT la date d'échéance du 1^{er} septembre 2006 pour le contrat du programme d'aide aux employés (PAE);

CONSIDÉRANT la satisfaction du personnel;

CONSIDÉRANT le taux d'utilisation du programme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de mandater le président, la directrice générale et le directeur des ressources humaines de signer le contrat avec la compagnie *Le Groupe Renaud*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés 2006-2007

M. Houde dépose et commente la liste.

D-3 RÉSOLUTION 2006-CC-124 Démission enseignantes

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 septembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-124) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Stéphanie Pilon de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Suzie L'Écuyer	Champ 3 (primaire) L'Envolée
Josianne Cossette	Champ 2 (préscolaire) Dominique-Savio

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Formation des comités de travail

Étant donné l'absence de plusieurs commissaires, le point est remis à la prochaine rencontre.

D-5 Dotation du personnel enseignant au 22 septembre 2006

M. Houde rappelle que nous avons accueilli les nouveaux employés et employés le 18 septembre dernier. Il souligne que tous les postes d'enseignants et d'enseignantes sont comblés, à la seule exception d'un poste d'enseignant ortho dans le Pontiac. Il ajoute que la tournée annuelle des universités débute d'ici quelques jours et que des contacts ont été faits auprès des gens que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la Commission scolaire des Draveurs n'ont pas engagés.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Plusieurs points sont soulevés.

- a) À la demande de la commissaire madame Denise Miron Marion, le lieu de la prochaine rencontre du comité sur la révision de la politique d'achat est changé, de Gracefield à Otter-Lake, et l'heure est modifiée, de 18 h 30 à 19 h.
- b) Le commissaire monsieur Charles Langevin signale une problématique à la Cité étudiante, à l'effet que plusieurs élèves s'y rendraient en quads. Mme Thonnard fera une vérification auprès de la direction de l'école.
- c) La commissaire madame Marie-Anne Poulin aborde la question des épipènes destinées aux élèves souffrant d'allergies. Mme Thonnard vérifiera ce qu'il en est auprès de la direction d'école, tant au niveau des épipènes portées par les élèves qu'à celui des épipènes rangées dans les armoires.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 septembre 2006

- d) La commissaire madame Marie-Anne Poulin soulève un questionnement quant aux élèves de secondaire 5 originaires de Gracefield qui étudient à la CÉHG et qui se sentiraient pointés du doigt. Mme Thonnard souligne qu'à chaque année, la direction de l'école fait des démarches pour faciliter l'accueil des élèves provenant de Gracefield.

E-2 RÉSOLUTION 2006-CC-125 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 octobre 2006, à Fort-Coulonge.


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 octobre 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 octobre 2006, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield et Pontefract (Fort-Coulonge).

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Bernard Caron et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : mesdames Stéphanie Pilon, Chantal Galipeau et Louise Piché Larocque

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et souligne qu'il s'agit de la dernière rencontre pour madame Anne Danis comme commissaire parent pour le primaire, étant donné qu'elle n'a plus d'enfants au primaire. Le poste de commissaire parent pour le secondaire a de nouveau été alloué à monsieur Daniel Legault par le comité de parents, alors que le poste de commissaire parent pour le primaire a été attribué à la commissaire madame Marjolaine Sicard. Celle-ci siègera à compter du mois prochain. Le commissaire monsieur Daniel Moreau ouvre ensuite l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-126

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1- **Ordre du jour**



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-126) suite

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-09-27
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Compte rendu du PDG
- 6- Compte rendu du conseil général
- 7- Outil de pilotage pour l'évaluation du plan stratégique 2003-2007 menant à l'élaboration du plan stratégique 2007-2012
- 8- Informations de la directrice générale
- 9- **Assemblée générale annuelle de l'ARSEO (point biffé)**
- 10- Compte rendu de la Table Éducation Outaouais du 25 mai 2006
- 11- Compte rendu de la réunion du comité consultatif de gestion du 19 septembre 2006
- 12- Centraide

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Effectifs scolaires au 29 septembre 2006
 - a) tableaux d'organisation 2006-2007
 - b) tableaux comparatifs
- 2- Renouveau pédagogique
 - a) Colloque Pédag-O-Bois
 - b) Comité des ressources éducatives
- 3- Technologies de l'information et des communications
 - a) plan directeur informatique 2006-2009
 - b) site Internet de la CSHBO

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Instauration d'un régime d'emprunt
- 3- Huile à chauffage 2006-2007
- 4- États financiers 2005-2006 (échancier)

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Formation des comités du conseil
- 2- Démission éducatrice en service de garde
- 3- Poste administratif, transport scolaire

E) AUTRES :

- 1- a) Questions des commissaires
b) Transport scolaire (huis-clos)
- 2- Intervention du président (huis-clos)
- 3- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 octobre 2006

A-2A) RÉSOLUTION 2006-CC-127

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 27
septembre 2006**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 septembre 2006 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 981 («M. Houde» au lieu de «Mme Houde»).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Mme Thonnard fait un suivi concernant le projet de créer dans le Pontiac un organisme semblable à la Table de développement social. Elle a contacté la commissaire madame Guylaine Marcil et le nouveau directeur général du CLD Pontiac. Ce dernier s'est dit favorable au projet et le dossier progresse.

Par ailleurs, au sujet des quads à la Cité étudiante, Mme Thonnard a pris contact avec la direction et celle-ci était au courant de la problématique. Le dossier a été transféré à la police.

Enfin, Mme Thonnard a fait des vérifications au niveau des épipènes. Le protocole du Centre de santé et des services sociaux de la Vallée de la Gatineau recommande que les enfants portent les épipènes sur eux-mêmes, mais la décision ultime revient aux parents. De plus, les écoles gardent des épipènes dans des placards, avec le nom et la photo des enfants concernés. La procédure des écoles est affichée et le personnel a reçu une formation. Les garderies scolaires fonctionnent de la même façon.

A-3 Parole au public

Il n'y a pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard et M. Beaudin répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond relativement à la pièce CC-1, au sujet des cours d'écoles. Au niveau de la pièce CC-7, Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil en soulignant qu'il est difficile de rencontrer les représentants de la Commission scolaire Western Quebec et que des représentations ont été faites à la direction régionale de l'Outaouais, afin d'avoir un meilleur dialogue. Une rencontre est prévue le 2 novembre et Mme Thonnard espère que les choses iront mieux. Mme Thonnard commente la pièce CC-6 en signalant que le ministère s'est positionné clairement pour une poursuite du renouveau pédagogique et a adressé des lettres en ce sens aux enseignants et enseignantes. Elle note que M. Rondeau et les directions ont eu une rencontre très enrichissante la semaine dernière, à ce sujet, et qu'ils en sont revenus avec un mandat très clair sur le renouveau pédagogique. Enfin, Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin sur la pièce CC-5, concernant la taxation.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2006

A-5 Compte rendu du PDG

Mme Thonnard présente le compte rendu de cette rencontre des présidents et présidentes et des directeurs généraux et directrices générales, faisant ressortir les trois thèmes qui ont été abordés : la fiscalité, la situation financière des commissions scolaires et la démocratie scolaire.

Au plan de la fiscalité, un historique a été dressé du dossier et plusieurs possibilités ont été envisagées, dont un paiement en deux versement et un étalement de la hausse du rôle d'évaluation sur trois ans lorsque celle-ci dépasse 10 %. Le projet de loi 43 a d'ailleurs été déposé aujourd'hui même sur cette question.

En ce qui concerne la situation financière des commissions scolaires, un comité a été mis sur pied pour étudier la question. Il est clair que le ministère a les surplus dans sa mire et insiste sur l'obligation d'avoir un budget équilibré. Mme Thonnard rappelle cependant qu'un surplus ou un déficit de 1 ou 2 % représente une marge de manœuvre acceptable. Mme Thonnard et M. Beaudin présentent aux commissaires un plan d'action de la Fédération des commissions scolaires, qui propose certaines mesures, notamment la possibilité d'un cadre triennal de financement.

Pour ce qui est de la démocratie scolaire, Mme Thonnard présente et résume un document préparé par la Fédération des commissions scolaires sur le projet de loi 32.

A-6 Compte rendu conseil général

La commissaire madame Madeleine Aumond présente le compte rendu du dernier conseil général. Elle souligne qu'elle a été nommée au comité d'organisation du congrès 2007 de la Fédération des commissions scolaires et présente ensuite les documents explicitant le mandat et le plan d'action de la Commission permanente sur la mission éducative, de la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers et de la Commission permanente sur les ressources humaines.

A-7 Outil de pilotage pour l'évaluation du plan stratégique 2003-2007 menant à l'élaboration du plan stratégique 2007-2012

Mme Thonnard présente le document et explique la démarche proposée, tant au niveau de la commission scolaire que des établissements. Elle répond aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Guylaine Marcil et messieurs Damien Lafrenière et Bernard Caron.

A-8 Informations de la directrice générale

Mme Thonnard donne des informations sur plusieurs dossiers.

• Ébénisterie

Il y a une problématique au plan politique dans ce dossier. Le ministère croit bon d'avoir un point de service dans le Pontiac, pour le programme d'ébénisterie, et accorderait une autorisation provisoire en ce sens, pour une formation en anglais et en français, en alternance. Le lieu visé est l'école St-John, de la Commission scolaire Western Quebec. Cela fera partie des discussions avec la direction générale de la CSWQ le 2 novembre prochain. Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 octobre 2006

• Complicité Emploi

La Table de développement social de la Vallée de la Gatineau a organisé une conférence de presse hier, pour lancer la campagne de financement de Complicité Emploi. La prochaine activité de la campagne prendra la forme d'un souper organisé par le Carrefour jeunesse emploi et la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki le 15 novembre prochain, avec deux volets : dévoilement des résultats d'une étude sur la migration des jeunes et présentation de Complicité Emploi. Les commissaires sont invités à y participer.

• Direction adjointe

Le troisième concours, pour trouver une nouvelle direction adjointe au Cœur-de-la-Gatineau, n'a rien donné. Changement de tactique : on approchera maintenant des candidats potentiels, un par un.

A-9 Assemblée générale annuelle de l'ARSÉO

Le point est biffé.

A-10 Compte rendu de la Table Éducation Outaouais du 25 mai 2006

Dépôt du compte rendu.

A-11 Compte rendu de la réunion du comité consultatif de gestion du 19 septembre 2006

Dépôt du compte rendu. Mme Thonnard, M. Rondeau et M. Houde répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

A-12 Centraide

Le commissaire monsieur Daniel Moreau a été approché par le président de campagne de Centraide en Haute-Gatineau, M. Barry Moore, pour mousser la campagne. Il informe les commissaires qu'un spectacle aura lieu le 11 novembre, à Maniwaki, à la salle Gilles-Carle. En signe d'appui, la CSHBO achètera 50 billets à 20 \$ et encourage les commissaires à participer.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Effectifs scolaires au 29 septembre 2006

a) Tableaux d'organisation 2006-2007

M. Rondeau présente les tableaux d'organisation scolaire en soulignant qu'il y a 206 élèves pour le préscolaire, 1 664 élèves pour le primaire et 1 495 élèves pour le secondaire.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 octobre 2006

b) Tableaux comparatifs

M. Rondeau présente les tableaux comparatifs, avec l'année dernière. Il note qu'en mai 2006, on craignait une baisse de 123 élèves. En août, on anticipait que la baisse serait de 52 élèves et, le 29 septembre, on a recensé une diminution réelle de 86 élèves. À ce chiffre, il faut toutefois retrancher vingt élèves en formation semi-spécialisée qui ne sont pas inclus dans les chiffres du secondaire cette année mais qui l'étaient l'an dernier. La baisse réelle est donc de 66 élèves.

B-2 Renouveau pédagogique

a) Colloque Pédag-O-Bois

M. Rondeau signale que la participation a été excellente au colloque et que cet événement a connu un succès très satisfaisant. Les commentaires étaient positifs et il y aura une autre édition l'an prochain.

b) Comité des ressources éducatives (date à déterminer)

M. Rondeau demande aux membres du comité de déterminer une date de rencontre à la fin de l'assemblée.

B-3 Technologie de l'information et des communications : informations

a) Plan directeur informatique 2006-2009

M. Rondeau dépose et présente le plan directeur informatique 2006-2009.

b) Site Internet de la CSHBO

M. Rondeau fait une démonstration du site Internet refondu de la commission scolaire. Il prend note de la suggestion du commissaire monsieur Damien Lafrenière, à l'effet d'attribuer des adresses courriel 'commission scolaire' aux commissaires.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-128 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Éric Éthier;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que les registres de chèques de la CSHBO du 25 septembre au 6 octobre 2006 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 octobre 2006

C-2 RÉSOLUTION 2006-CC-129 Institution d'un régime d'emprunts

RÉGIME D'EMPRUNTS

ATTENDU QU'en vertu de l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001), les organismes visés à l'article 77 de cette même loi, qui ont le pouvoir d'emprunter peuvent, dans le cadre d'un régime d'emprunts institué par l'organisme et avec les autorisations ou les approbations requises par la loi pour l'exercice de leur pouvoir d'emprunt, lorsque ce régime établit le montant maximum ainsi que les caractéristiques et les limites relativement aux emprunts à y être effectués, conclure sans autre autorisation ou approbation toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, en établir les montants et les autres caractéristiques et fixer ou accepter les conditions et modalités relatives à chacune de ces transactions;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, un organisme visé à l'article 77 de cette même loi, peut, malgré toute disposition de toute loi qui lui est applicable, prévoir, dans le cadre d'un régime d'emprunts visé au paragraphe précédent que le pouvoir d'emprunt ou celui d'en approuver les conditions et les modalités, peut être exercé pour le compte de l'organisme par au moins deux dirigeants autorisés de l'organisme;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est un organisme visé au sous-paragraphe a) du paragraphe 2o de l'article 77 de la Loi sur l'administration financière, aux fins de l'application des dispositions qui précèdent;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts de la commission scolaire, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de la Commission scolaire à conclure toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacune de ces transactions;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport a autorisé l'établissement par la commission scolaire d'un régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 15 septembre 2006;

SUR LA PROPOSITION DE LA COMMISSAIRE MADAME DENISE MIRON MARION, IL EST RÉSOLU:

1. D'établir un régime d'emprunts en vertu duquel la commission scolaire peut, sous réserve des limites énoncées ci-après, conclure de temps à autre d'ici le 30 juin 2007 des transactions d'emprunt d'au plus un million trois cent quarante-huit mille dollars (1 348 000 \$) en monnaie légale du Canada;
2. Que les transactions d'emprunt effectuées par la commission scolaire en vertu de ce régime d'emprunts soient sujettes aux limites suivantes:
 - a) malgré les dispositions de l'article 1 ci-dessus, la commission scolaire ne pourra, au cours de chacune des périodes de douze mois s'étendant du 1er juillet au 30 juin de chaque année et comprises dans la période visée à l'article 1, effectuer des transactions d'emprunt qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour la commission scolaire, pour telle période, par le Conseil du Trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires soit dépassé;
 - b) la commission scolaire ne pourra effectuer une transaction d'emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du Trésor au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de celle-ci est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c) le produit de chaque transaction d'emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de la commission scolaire subventionnées par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport selon les règles budgétaires;
 - d) chaque transaction d'emprunt ne pourra être effectuée qu'en monnaie légale du Canada, sur le marché canadien ou auprès de Financement-Québec;
3. Qu'aux fins de déterminer la somme à laquelle réfère l'article 1 ci-dessus et le montant auquel réfère le paragraphe a) de l'article 2 ci-dessus, on ne tienne compte que de la valeur nominale des emprunts reçus par la commission scolaire;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-129) suite

4. Que les transactions d'emprunt effectuées en vertu du présent régime d'emprunts le soient par l'émission de titres d'emprunt (les «obligations») ou par conventions de prêt conclues, dans ce dernier cas, auprès de Financement-Québec;
5. Que dans la mesure où une transaction d'emprunt effectuée en vertu du présent régime d'emprunts l'est par l'émission d'obligations:
- a) la société de fiducie désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, agira comme fiduciaire pour les porteurs d'obligations;
 - b) le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, verra à préparer la documentation pertinente et à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt et de l'émission d'obligations;
 - c) l'imprimeur désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, verra à imprimer les certificats d'obligations qui pourraient, dans les circonstances mentionnées au paragraphe h) de l'article 9 ci-après, être émis en échange du certificat global;
 - d) une circulaire d'offre relative à l'émission d'obligations sera émise par la commission scolaire;
 - e) une fiducie d'utilité privée sera constituée par la commission scolaire en vertu de la convention de fiducie principale ou, le cas échéant, de la convention de fiducie supplémentaire au bénéfice des porteurs d'obligations et la société de fiducie qui sera désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, sera chargée de veiller à l'affectation de la créance de la commission scolaire lui résultant de la subvention gouvernementale qui lui sera accordée, à l'administration du patrimoine fiduciaire qui sera constitué et à l'application de la convention de fiducie pertinente;
 - f) les signataires ci-après autorisés de la commission scolaire sont autorisés à livrer le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global à la société de fiducie précitée pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tous documents nécessaires à cette fin et à leur livraison définitive à La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS ») ou, le cas échéant, selon les instructions de CDS;
6. Que la commission scolaire accorde au ministre des Finances le mandat, irrévocable pendant la durée du présent régime d'emprunts, pour:
- a) placer, pour le compte de la commission scolaire, les emprunts autorisés en vertu du présent régime, sous réserve des limites qui y sont énoncées et des caractéristiques qui y sont stipulées, par voie d'émissions d'obligations à moins que ces emprunts ne soient contractés auprès Financement-Québec;
 - b) convenir, pour le compte de la commission scolaire, des modalités financières des émissions d'obligations avec les preneurs fermes de ces émissions qu'il aura choisis;
 - c) retenir, pour le compte de la commission scolaire, les services de tout conseiller juridique qu'il choisira pour préparer la documentation d'emprunt et donner les avis juridiques requis;
 - d) retenir, pour le compte de la commission scolaire, les services d'une société de fiducie et, le cas échéant, d'un imprimeur dans le cas d'emprunt par voie d'émission d'obligations;
 - e) convenir, pour le compte de la commission scolaire, des modalités de la rétention des services du conseiller juridique, de la société de fiducie et, le cas échéant, de l'imprimeur;
7. D'autoriser la commission scolaire à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté par l'émission d'obligations, et en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances, les honoraires et débours de la société de fiducie, des conseillers juridiques et de l'imprimeur dont les services auront été retenus par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire;
8. D'autoriser, le cas échéant, la commission scolaire à payer les honoraires annuels de la société de fiducie, dont les services auront été retenus, en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances;
9. Que dans la mesure où les transactions d'emprunt effectuées en vertu du présent régime d'emprunts le sont par l'émission d'obligations, chacune de ces transactions comporte les caractéristiques suivantes:
- a) les obligations seront émises en vertu d'une convention de fiducie principale ou, le cas échéant, d'une convention de fiducie supplémentaire conclue entre la commission scolaire, la société de fiducie et, à titre d'intervenant, le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport et les obligations seront régies par ces conventions de fiducie;
 - b) dans la mesure où la commission scolaire a déjà conclu une convention de fiducie principale avec la société de fiducie et le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport permettant l'émission d'obligations inscrites en compte auprès de CDS, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera cette convention de fiducie déjà conclue;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 octobre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-129) suite

- c) par ailleurs, dans la mesure où la commission scolaire n'a pas conclu une telle convention de fiducie principale, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et qui sera par la suite conclue entre cette dernière, la société de fiducie et le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport;
- d) la convention de fiducie supplémentaire à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et qui sera par la suite conclue entre cette dernière, la société de fiducie et le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport;
- e) les obligations seront vendues en vertu du contrat de prise ferme à intervenir entre le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et les preneurs fermes des obligations aux prix et suivant les modalités dont ils conviendront;
- f) les obligations seront inscrites en compte auprès de CDS, pourvu que cette dernière demeure un organisme d'autoréglementation reconnu par la commission des valeurs mobilières du Québec, ou auprès de toute chambre de dépôt et de compensation qui aurait succédé à CDS pourvu qu'il s'agisse d'un organisme d'autoréglementation ainsi reconnu;
- g) les obligations seront émises en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant et seront représentées par un certificat global pour leur pleine valeur nominale ou par un certificat global pour chaque tranche d'obligations s'il devait y avoir plusieurs tranches, déposé auprès de CDS et immatriculé au nom du propriétaire pour compte désigné par CDS, au bénéfice des porteurs non inscrits des obligations et dont les intérêts respectifs dans celles-ci seront attestés par des inscriptions dans des registres;
- h) si CDS cessait d'agir comme dépositaire du certificat global, si elle cessait d'être un organisme d'autoréglementation reconnu par la commission des valeurs mobilières du Québec sans être remplacée par un tel organisme dans les trente (30) jours ou si la commission scolaire désirait remplacer le certificat global par des certificats individuels d'obligations, les obligations seraient alors représentées par des certificats individuels d'obligations entièrement immatriculés en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant;
- i) le paiement du capital et des intérêts sur les obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global se fera par voie de crédit fait par CDS au compte respectif de ses adhérents qui détiennent des obligations et par voie de crédit fait par ces derniers au compte respectif des porteurs non inscrits d'obligations qu'ils représentent;
- j) s'il devait y avoir des certificats d'obligations émis en remplacement du certificat global, le paiement des intérêts sur les certificats d'obligations se ferait alors soit par chèque ou traite payable au pair et tiré sur une banque régie par la Loi sur les banques et les opérations bancaires (L.C. 1991, c. 46) ou sur une coopérative de services financiers régie par la Loi sur les coopératives de services financiers (L.R.Q., c. C-67.3), soit par virement de fonds dans un compte maintenu par le porteur inscrit du certificat d'obligation concerné auprès d'un établissement financier dont l'identification aura été communiquée à la société de fiducie;
- k) dans le cas d'obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global, la société de fiducie agira comme agent payeur;
- l) dans le cas d'obligations représentées par des certificats d'obligations, l'agent payeur sera la société de fiducie pour ce qui est du paiement des intérêts et, pour ce qui est du paiement du capital, toute succursale au Canada des banquiers de la commission scolaire ou, au choix de cette dernière, toute coopérative de services financiers régie par la Loi sur les coopératives de services financiers et La Caisse centrale Desjardins du Québec, à Montréal;
- m) tout versement d'intérêt en souffrance sur les obligations portera lui-même intérêt au même taux que celui que comportent les obligations concernées;
- n) les obligations ne seront pas remboursables par anticipation au seul gré de la commission scolaire mais elles seront cependant achetables par elle sur le marché par soumission, de gré à gré ou par tout autre mode que la commission scolaire estimera approprié, les obligations ainsi achetées pouvant être réémises par la commission scolaire en tout temps avant leur échéance;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-129) suite

o) dans la mesure où des certificats d'obligations seraient émis, ils seront échangeables, sans frais pour leurs porteurs inscrits, pour une valeur nominale globale égale de certificats d'obligations de toutes coupures autorisées et de mêmes caractéristiques pourvu que le nombre réclamé de certificats d'obligations soit, de l'avis de la société de fiducie, raisonnable dans les circonstances;

p) le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront signés, au nom de la commission scolaire, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, ces signatures pouvant être remplacées par un fac-similé imprimé ou autrement reproduit qui aura le même effet qu'une signature manuscrite; le certificat global et les certificats d'obligations, s'il en était, comporteront de plus un certificat de la société de fiducie, sous la signature de l'un de ses représentants autorisés;

q) le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront rédigés en la forme, porteront les numéros d'ordre et comporteront les énonciations non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes que détermineront les représentants de la commission scolaire qui les signeront;

r) les obligations seront garanties par le transfert à un patrimoine fiduciaire détenu par la société de fiducie de la créance que représente pour la commission scolaire la subvention qui sera accordée à la commission scolaire par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des obligations de telle émission, étant entendu que ni la commission scolaire ni la société de fiducie ne pourront exiger que les sommes devant être déposées auprès du ministre des Finances pour former un fonds d'amortissement leur soient remises par le ministre des Finances avant les dates prévues pour le paiement du capital des obligations;

s) les obligations comporteront les modalités financières qui seront agréées par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et par les preneurs fermes des obligations lors de leur vente;

10. Que dans la mesure où les transactions d'emprunt effectuées en vertu du présent régime d'emprunts le sont par convention de prêt conclue auprès de Financement-Québec, chacune de ces transactions comporte les caractéristiques suivantes:

a) l'emprunt sera contracté en vertu d'une convention de prêt à intervenir entre la commission scolaire, Financement-Québec et, à titre d'intervenant, le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport et il sera régi par cette convention de prêt et par le billet visé ci-dessous;

b) l'emprunt sera en outre constaté par un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;

c) le texte de la convention de prêt et celui du billet seront substantiellement conformes aux textes du modèle de convention de prêt et du modèle de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée sous réserve des modifications que leurs signataires pourraient y apporter en accord avec les dispositions ci-après;

d) l'emprunt comportera les modalités financières que Financement-Québec et les signataires autorisés de la commission scolaire conviendront selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret 238-2000 du 8 mars 2000;

e) tout versement de capital ou d'intérêt en souffrance sur l'emprunt contracté portera intérêt au même taux que celui de l'emprunt concerné ou au taux préférentiel égal, pour toute période d'intérêt, à la moyenne arithmétique des taux préférentiels ou taux de base, calculée par Financement-Québec, de trois des six principales banques à charte canadienne mentionnées à l'annexe I de la Loi sur les banques et les opérations bancaires, suivant le taux le plus élevé des deux;

f) à moins que les modalités financières de l'emprunt ne prévoient expressément le contraire, l'emprunt ne pourra être remboursé par anticipation, ni en totalité, ni en partie;

g) le billet sera signé, au nom de la commission scolaire, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement;

h) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de l'emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour la commission scolaire la subvention qui lui sera accordée par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec;

i) le texte de l'acte d'hypothèque mobilière sera substantiellement conforme au texte du modèle d'acte d'hypothèque mobilière annexé au procès-verbal de cette assemblée sous réserve des modifications que leurs signataires pourraient y apporter en accord avec les dispositions des présentes;

11. Que dans la mesure où une transaction d'emprunt effectuée en vertu du présent régime d'emprunts l'est par convention de prêt conclue auprès de Financement-Québec :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 octobre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-129) suite

- a) le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances verra à préparer la documentation pertinente et, le cas échéant, à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt;
- b) la commission scolaire paiera les frais d'émission et les frais de gestion et supportera l'escompte calculé sur le capital de l'emprunt que le ministre des Finances et les signataires autorisés de la commission scolaire conviendront;
- c) les signataires ci-après autorisés de la commission scolaire sont autorisés à livrer au prêteur le billet constatant l'emprunt;
12. D'autoriser la commission scolaire à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté par convention de prêt, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
13. D'autoriser pour et au nom de la commission scolaire l'un ou l'autre des dirigeants suivants : le président, la directrice générale ou le directeur du service financier de la commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, à signer les conventions de fiducie principale et supplémentaires, les conventions de prêt, les certificats globaux, les certificats individuels d'obligations, les billets et tous les autres contrats et documents relatifs aux emprunts contractés en vertu du présent régime, à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net des emprunts ou, le cas échéant, à consentir à ce qu'il soit reçu par la société de fiducie dont les services auront été retenus et à en donner bonne et valable quittance, à apporter toutes modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tous actes et à signer tous documents, nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes;
14. Que dans la mesure où la commission scolaire a déjà adopté une résolution établissant un régime d'emprunts, la présente résolution remplace la résolution antérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-130 Soumission - huile à chauffage 2006-2007

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public dont l'ouverture a eu lieu le 16 octobre 2006, à 10h, au centre administratif;

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions déposées par :

- Ultramar Canada Inc.
- Les Huiles H.L.H.
- Pétroles des draveurs (ESSO)

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives, M. Jean-Claude Beaudin, de choisir le plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage pour la période du 1^{er} novembre 2006 au 30 octobre 2007, selon le tableau comparatif suivant :

- secteur Haute-Gatineau : Les Huiles H.L.H. ltée, au montant de 55,31 ¢ / litre (incluant les taxes sauf la TPS et la TVQ).
- secteur du Pontiac : Les Huiles H.L.H. ltée, au montant de 55,60 ¢ / litre (incluant les taxes sauf la TPS et la TVQ).



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-130) suite

Cies	Ville	O.B.G. du 6 octobre 2006	Secteur Haute- Gatineau		Secteur Pontiac	
			+ esc. profit = coût net			
Ultramar Limitée	Montréal	0.5060	0.0667	57.27 ¢ / l	0.0667	57.27 ¢ / l
Huiles HLH Limitée	Maniwaki	0.5060	0.0471	55.31 ¢ / l	0.05	55.60 ¢ / l
Pétroles des Draveurs	Mont- Laurier	du 13 oct. 06		non-conforme		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 États financiers 2005-2006 (échancier)

M. Beaudin et Mme Thonnard expliquent que la situation financière de la commission scolaire est satisfaisante. Il y aura une rencontre du comité des finances demain soir, à Fort-Coulonge, pour étudier les états financiers. Ceux-ci seront envoyés au ministère le 31 octobre et publiés dans les journaux le 10 novembre (La Gatineau) et le 22 novembre (Journal du Pontiac). L'adoption est prévue pour le 29 novembre, moment où aura aussi lieu le rapport du vérificateur.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2006-CC-131 Formation des comités

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

Comité de l'administration générale

Madeleine Aumond
Bernard Caron
Louise Piché Larocque
Guylaine Marcil
Daniel Moreau
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité des ressources éducatives

Madeleine Aumond
Damien Lafrenière
Guylaine Marcil
Diane Nault
Stéphane Rondeau (directeur du service)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 octobre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-131) suite

Comité des ress. administratives

Éric Éthier
Charles Langevin
Denise Miron Marion
Stéphanie Pilon
Reid Soucie
Marie-Anne Poulin
Annette Dumouchel
Marjolaine Sicard
Jean-Claude Beaudin (dir. du service)

Comité du lac-à-l'épaule

Madeleine Aumond
Reid Soucie
Daniel Moreau
Guylaine Marcil
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité sur les demandes
de révision

Damien Lafrenière
Daniel Legault
Diane Nault
Marjolaine Sicard (substitut)
Denise Miron Marion (substitut)
Marie-Anne Poulin (substitut)
Commissaire du quartier concerné
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité d'évaluation de la
directrice générale

Charles Langevin
Louise Piché Larocque
Daniel Moreau
Stéphanie Pilon
Reid Soucie
Diane Nault
Madeleine Aumond

Comité du code d'éthique et de
déontologie

Louise Piché Larocque
Guylaine Marcil
Daniel Moreau
Bernard Caron
Daniel Legault (substitut)
Éric Éthier (substitut)
Denise Miron Marion (substitut)
*Marlène Thonnard (directrice
générale)*

Comité des ressources
humaines et du secrétariat
général

Diane Nault
Annette Dumouchel
Éric Éthier
Chantal Galipeau
Louise Piché Larocque
Charles Langevin
*Michel Houde (directeur du
service et secrétaire général)*

Comité consultatif du transport

Reid Soucie
Damien Lafrenière
*Jean-Claude Beaudin (directeur
du service)*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2006-CC-132

**Démission éducatrice en service de
garde**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources
humaines;



Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-132) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de prendre acte de la démission de la personne suivante :

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Sonia Héroux	Éducatrice en service de garde Grand-Remous

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Poste administratif, transport scolaire

Mme Thonnard explique que le poste de la personne s'occupant du transport scolaire a été affiché deux fois, comme adjoint au régisseur, mais sans succès. Mentionnant que la personne doit détenir des capacités de gestion et, surtout, être autonome, elle annonce son intention d'ouvrir un poste de régisseur.

E- AUTRES :

E-1 a) Questions des commissaires

Plusieurs points sont soulevés.

M. Beaudin répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin concernant le paiement des taxes scolaires par Internet.

Le commissaire monsieur Daniel Legault souligne qu'à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, plusieurs élèves fument du côté ouest du chemin des Chutes. Il signale qu'il faudrait un trottoir dans ce secteur. La municipalité s'est dite d'accord au début mais est plus réticente maintenant. Il demande à la commission scolaire de faire pression sur la municipalité. Mme Thonnard donne des précisions sur la marche à suivre pour un tel cas et rappelle qu'il faut, dans un premier temps, que le conseil d'établissement adopte une résolution demandant un appui du conseil des commissaires.

Dans le dossier des terrains de tennis de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, M. Beaudin répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Legault en signalant que la commission scolaire fait des démarches pour une demande d'allocation. Elle doit cependant se trouver un partenaire, soit la municipalité, soit un organisme, tel le Patro.

La commissaire madame Denise Miron Marion affirme qu'il faudrait que la salle de vidéoconférence de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge soit identifiée avec une plaque portant la mention «Salle des Hauts-Bois». Selon Mme Thonnard, une plaque de ce genre vient justement d'être commandée. Elle ajoute qu'un tableau portant sur le plan stratégique sera aussi mis en place dans la salle. Ce tableau fait partie d'une série de trois tableaux qui avaient été créés lors du lancement du plan. Les deux autres sont exposés à la salle des Hauts-Bois du centre administratif.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 octobre 2006

La commissaire madame Annette Dumouchel suggère qu'une lettre soit adressée à la municipalité de Grand-Calumet, demandant de ne pas cadenasser le terrain de l'école L'Envolée, étant donné que les jeunes viennent souvent y jouer. M. Beaudin et Mme Thonnard signalent que la petite barrière est toujours laissée ouverte.

Le commissaire monsieur Charles Langevin se demande où en est rendu le dossier de la passerelle. Selon M. Beaudin, les deux escaliers ont été repeints, mais il n'y a pas eu d'autres développements. La commission scolaire tente actuellement de relancer la Ville en vue d'une cession de la passerelle.

M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Anne Danis concernant les subventions d'infrastructure.

b) Transport scolaire

RÉSOLUTION 2006-CC-133

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de traiter les points E-1 b) et E-2 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2006-CC-134

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2006-CC-135

Démission à la présidence

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée par le commissaire monsieur Daniel Moreau, pour le poste de président;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de prendre acte de la démission du commissaire monsieur Daniel Moreau à la présidence qui prendra effet le 1^{er} novembre 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2006

E-3 **RÉSOLUTION 2006-CC-136** **Levée de l'assemblée**

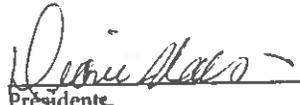
IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 novembre 2006, à Maniwaki.



Secrétaire général



Président.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 novembre 2006

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 novembre 2006, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Stéphanie Pilon, Louise Piché Larocque, Denise Miron Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Bernard Caron et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marjolaine Sicard, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : madame Chantal Galipeau et monsieur Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications
M. Kevin Huneault, Vérificateur

La directrice générale, Mme Thonnard, ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes, particulièrement la nouvelle commissaire parent, madame Marjolaine Sicard. Mme Thonnard explique la procédure qui sera suivie pour l'assemblée et l'élection à la présidence, telle qu'élaborée conjointement avec le service juridique de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-1 Présidence d'assemblée

- La commissaire madame Madeleine Aumond propose le commissaire monsieur Damien Lafrenière comme président d'assemblée.
- Le commissaire monsieur Daniel Legault appuie la proposition.
- La commissaire madame Louise Piché Larocque propose la fermeture de la période de mise en candidature.
- Le commissaire monsieur Damien Lafrenière accepte la candidature.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 29 novembre 2006

RÉSOLUTION 2006-CC-137 **Présidence d'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le commissaire monsieur Damien Lafrenière soit nommé président d'assemblée pour la séance du 29 novembre 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 RÉSOLUTION 2006-CC-138 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (caractères gras).

- Ouverture de la séance
- 1- Présidence d'assemblée
- 2- Ordre du jour
- 3- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-10-25
- b) Suivis
- 4 Parole au public
- 5 a) Correspondance
- b) États financiers (point déplacé de C-2 à A-5 b)**
- 6- Dossier de la fiscalité scolaire
- 7- «Mission, mandats et composition» de la Table Éducation Outaouais
- 8- Partenariat socio-économique Vallée de la Gatineau (Complicité EMPLOI)
- 9- Conseil général du 24 novembre 2006
- 10- Informations de la directrice générale
- 11- Compte rendu de la session du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, tenue les 21 et 22 avril 2006
- 12- Compte rendu des assemblées régulières du conseil d'administration de la Corporation Fibre Picanoc, tenues les 6 mai 2006 et 14 août 2006
- 13- Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 19 septembre 2006
- 14- Compte rendu de la rencontre de la table de développement social tenue le 13 novembre 2006
- 15- Compte rendu de la réunion du comité consultatif de gestion tenue le 17 octobre 2006

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaire 2007-2008
- 2- Effectifs scolaires au 29 septembre 2006 – tableaux synthèses
- 3- Politique de frais exigés aux parents et aux élèves
- 4- Technologies de l'information et des communications
- 5- Poursuivre et réussir la réforme engagée

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- États financiers (point déplacé de C-2 à A-5 b)
- 3- Politique d'achat
- 4- Mise aux normes du terrain de tennis – CÉHG
- 5- Contrat de transport



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 novembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-138) suite

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Statistiques PAE
- 2- Données présence au travail 2005-2006
- 3- Négociation entente locale
- 4- Campagne de respect
- 5- Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés 2006-2007
- 6- Démissions, personnel de soutien
- 7- Carte des circonscriptions

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
 - a) Party de Noël
- 2- Élection à la présidence
- 3- Représentation au conseil général
- 4- Changement de signataire des effets bancaires
- 5- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3A) RÉSOLUTION 2006-CC-139

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25
octobre 2006**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 octobre 2006 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la section des absences (l'absence de la commissaire madame Stéphanie Pilon était motivée).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3B) Suivis

Mme Thonnard explique que les suivis seront traités au cours des points suivants.

A-4 Parole au public

Il n'y a pas de questions du public.

A-5 A) Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Annette Dumouchel concernant la pièce CC-7, de la commissaire madame Louise Piché Larocque à propos des pièces CC-1 et CC-3 et de la commissaire madame Madeleine Aumond au niveau de la pièce CC-6. Dans ce dernier cas, le sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité de transport.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 novembre 2006

Numéro de résolution
ou annotation

A-5 B) États financiers

M. Beaudin souligne que la Fédération des commissions scolaires du Québec avait demandé que les commissions scolaires réduisent leur surplus accumulé. Le vérificateur, M. Huncault, de la firme Dumoulin Éthier Lacroix, présente les états financiers. M. Beaudin et Mme Thonnard répondent aux questions des commissaires Bernard Caron, Louise Piché Larocque et Charles Langevin, puis M. Beaudin explique les documents «Surplus (déficit) cumulé» et «État des résultats».

RÉSOLUTION 2006-CC-140 **États financiers 2005-2006**

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Dumoulin Éthier Lacroix;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers du fonds d'opération courante et du fonds d'investissement par le comité des ressources administratives de la CSHBO;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives, M. Jean-Claude Beaudin;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2005-2006, tel que présenté par les vérificateurs Dumoulin Éthier Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Dossier de la fiscalité scolaire

Mme Thonnard présente les documents et le conseil des commissaires décide d'adopter la résolution et les lettres

RÉSOLUTION 2006-CC-141 **Taxes scolaires**

CONSIDÉRANT qu'à la suite des représentations des commissions scolaires, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a déposé le projet de loi 43 modifiant la *Loi sur l'instruction publique* et la *Loi sur la fiscalité municipale* afin d'aider les contribuables à assumer l'impact de la hausse de la valeur foncière de leur propriété;

CONSIDÉRANT que les municipalités et les unions municipales qui les représentent se sont ingérées dans le débat en demandant au gouvernement de diminuer le plafond de la taxe scolaire et de payer pour l'ensemble des besoins en éducation;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Montréal ont signé une entente avec le gouvernement du Québec pour un nouveau partenariat fiscal et financier de plus de 3,8 milliards de dollars pour les années 2007 à 2013 qui leur octroie notamment le remboursement de la TVQ et de taxes diverses;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 novembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-140) suite

CONSIDÉRANT que l'impôt foncier est utilisé pour financer en partie l'éducation publique dans sept provinces canadiennes;

CONSIDÉRANT que la taxe scolaire permet de financer localement le système public d'éducation du Québec pour plus de 1,2 milliard de dollars;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires sont des gouvernements locaux, autonomes et responsables au même titre que les municipalités et qu'elles financent des services de proximité à la population (direction d'école, secrétariat, conciergerie, transport scolaire, entretien des écoles, etc.) à un coût de gestion très bas;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires assument une mission fondamentale et prioritaire dans notre société qui est d'assurer une éducation de qualité à tous les élèves, peu importe leur situation socioéconomique et géographique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond :

- > de rappeler aux municipalités que les États généraux sur l'éducation ont confirmé le rôle et la place des commissions scolaires sans remettre en cause le financement du système public d'éducation;
- > de demander aux élus municipaux du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de respecter l'autonomie des commissions scolaires en matière d'impôt foncier local et le rôle des élus scolaires;
- > de demander à leurs représentants au sein de l'UMQ et de la FQM de cesser leur campagne de banalisation de la mission des commissions scolaires visant à évaluer les gouvernements locaux scolaires du champ d'impôt foncier;
- > de réaffirmer la détermination de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à travailler avec ses partenaires du monde municipal au développement du système public d'éducation du Québec dans le meilleur intérêt des deux paliers de gouvernement local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Mission, mandats et composition» de la Table Éducation Outaouais

Mme Thonnard présente les documents et explique que la Table Éducation Outaouais est composée de trois principales composantes : politique, administrative et corporative. Elle répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

A-8 Partenariat socio-économique Vallée de la Gatineau (Complicité EMPLOI)

Mme Thonnard présente les documents qui ont été déposés lors de la conférence de presse du 24 octobre et de la soirée du 15 novembre et répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière souligne qu'il s'agit d'un beau projet qui encourage la relève.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 novembre 2006

Numéro de résolution
ou annotation

A-9 Conseil général du 24 novembre 2006

La commissaire madame Madeleine Aumond aborde plusieurs dossiers discutés lors de ce conseil général.

La Fédération a pris position concernant les propos tenus lors du congrès de l'Action démocratique du Québec relativement à l'abolition des commissions scolaires. Il s'agit d'un dossier chaud et il a été demandé que le président de la Fédération, M. André Caron, fasse des représentations.

Fiscalité scolaire : l'impôt foncier est en hausse, alors que le taux de la taxe scolaire reste au même point. Le conseil général recommande que le paiement de la taxe scolaire se fasse en deux versements.

Projet de loi 32 : le conseil général accepte que les élèves soient initiés à la démocratie scolaire mais s'oppose à la création de postes de commissaires élèves.

Mme Isabelle Hurtubise a été assignée à la formation des personnes professionnelles.

Le prochain congrès aura lieu les 24 et 25 mai 2007, sous le thème «Agir, c'est investir dans l'avenir». Le pré-programme est déjà disponible.

Certaines commissions scolaires envoient des feuillets d'information avec les comptes de taxes, afin de tenir les citoyens et citoyennes au courant des changements. M. Beaudin prend note de cette façon de faire et verra s'il y a lieu de l'utiliser.

Le conseil général a aussi discuté des services de garde, des attestations d'études professionnelles, des politiques touchant les personnes handicapées et des négociations sur les conventions collectives.

A-10 Informations de la directrice générale

Mme Thonnard aborde divers sujets.

Elle distribue de l'information relativement à une activité au bénéfice des œuvres de sœur Rita, «Patinons pour la générosité».

Concernant le renouveau pédagogique, elle souligne que M. Rondeau en parlera sous peu et présentera plusieurs documents reçus récemment.

Dans le dossier de l'ébénisterie, les choses avancent peu à peu. Le ministère annoncera d'ici une semaine ou deux l'octroi des montants requis et les négociations avec la Commission scolaire Western Quebec avancent. Une rencontre aura lieu d'ici deux semaines entre la CSHBO, la CSWQ et la Direction régionale. Pour ce qui est de l'acquisition du matériel requis pour le cours, des partenaires du milieu sont intéressés à s'impliquer. Mme Thonnard dit espérer que tout le dossier soit attaché en janvier 2007.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 novembre 2006

Un poste temporaire de conseiller pédagogique a été ouvert dans le Cœur-de-la-Gatineau, en vue de seconder la direction en attendant que soit comblé le poste de direction adjointe, mais il n'y a pas eu de candidature. Pour le poste de direction adjointe, le concours sera relancé lundi et sera ouvert, c'est-à-dire sans limite de temps, et le restera tant et aussi longtemps que le poste ne sera pas comblé.

Au niveau de la planification stratégique, le lancement officiel des opérations d'évaluation du plan actuel et de préparation du prochain plan a eu lieu lors d'une conférence de presse tenue le 24 novembre. Il s'agissait d'ailleurs de notre première expérience de conférence de presse à distance, avec Fort-Coulonge.

A-11 Compte rendu de la session du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, tenue les 21 et 22 avril 2006

Dépôt du compte rendu.

A-12 Compte rendu des assemblées régulières du conseil d'administration de la Corporation Fibre Picanoc, tenues les 6 mai 2006 et 14 août 2006

Dépôt des compte rendus. Les dates sont corrigées.

A-13 Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 19 septembre 2006

Le compte rendu est déposé.

A-14 Compte rendu de la rencontre de la table de développement social tenue le 13 novembre 2006

Dépôt du compte rendu. La date est corrigée.

A-13 Compte rendu de la réunion du comité consultatif de gestion tenue le 17 octobre 2006

Le compte rendu est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires 2007

M. Rondeau présente la procédure et explique le processus de consultation.

B-2 Effectifs scolaires au 29 septembre 2006 – tableaux synthèses

M. Rondeau présente la version finale des tableaux.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 novembre 2006

Numéro de résolution
ou annotation

**B-3 RÉSOLUTION 2006-CC-142 Politique sur les frais exigés aux parents
et aux élèves**

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir une politique relative aux frais exigés aux parents et aux élèves;

CONSIDÉRANT les avis favorables des différents comités consultés, soit le comité consultatif de gestion, le comité de parents, le comité des ressources éducatives;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter la Politique sur les frais exigés aux parents et aux élèves, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 Technologies de l'information et des communications

M. Rondeau souligne que les commissaires disposent maintenant d'une adresse courriel de la commission scolaire (xyz@cshbo.qc.ca). Certains commissaires demandent que leur adresse courriel apparaisse dans leur section du site Internet et qu'une procédure soit aussi préparée pour expliquer l'utilisation du système de courriel de la commission scolaire. Une formation de trente minutes doit être mise sur pied avant la prochaine séance du conseil.

B-5 Poursuivre et réussir la réforme engagée

M. Rondeau présente des documents émis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et répond aux questions des commissaires madame Louise Piché Larocque et monsieur Charles Langevin. Mme Thonnard précise qu'une rencontre pourrait être organisée pour discuter des enjeux du renouveau pédagogique.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-143 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la CSHBO du 24 octobre au 7 novembre 2006 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 États financiers

Point déplacé en A-5 b.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 novembre 2006

C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-144 Politique d'achat

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter la politique d'achat, telle que déposée par le directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-145 Mise aux normes du terrain de tennis - CÉHG

Demande de subvention de la Ville de Maniwaki, en partenariat avec la CSHBO, au projet de 160 680 \$ pour la mise aux normes du terrain de tennis de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT que la Ville de Maniwaki fera une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au montant de 70 500 \$ dans le cadre du fonds pour le développement du sport et de l'activité physique;

CONSIDÉRANT que la Ville de Maniwaki sera le maître-d'œuvre du projet et qu'elle contribuera financièrement pour un montant de 50 900 \$;

CONSIDÉRANT que la mise aux normes du terrain de tennis sera bénéfique pour notre clientèle scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'accepter que la CSHBO contribue monétairement sa juste part comme partenaire, à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2006-CC-146 Ajout d'autobus à Lac-Ste-Marie

CONSIDÉRANT la longueur du parcours et la nature des chemins et l'augmentation de la clientèle transportée;

CONSIDÉRANT la fermeture de l'école de Farrelton par la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais en 2007-2008;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif de transport;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 novembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-146) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière et résolu d'accepter la proposition de Transport Lemens, conformément à l'appel d'offres sur invitation du 26 octobre 2006, à 10 h, et d'entériner le contrat de transport pour un véhicule de neuf (9) rangées de banquettes pour les 146 jours restants à l'année scolaire 2006-2007 accordé à Transport Lemens le 1^{er} novembre 2006.

De plus, il est résolu que la présidence et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient mandatées pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Statistiques PAE

M. Houde dépose les statistiques, comme à chaque année.

D-2 Données présence au travail 2005-2006

M. Houde dépose et présente le document. Il se dit en réflexion sur les moyens à utiliser pour faire de la prévention et de l'intégration.

D-3 Négociation entente locale

M. Houde explique que le syndicat a demandé d'aller en négociation sur l'entente locale et il fait le bilan de la situation.

D-4 Campagne de respect

M. Houde explique les activités qui sont prévues pour cette campagne. Deux commissaires sont choisies pour siéger sur le jury des divers concours qui seront mis sur pied, soit mesdames Denise Miron Marion et Madeleine Aumond. Il répond aux questions des commissaires mesdames Diane Nault et Louise Piché Larocque.

D-5 Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés 2006-2007

La liste est déposée. M. Houde souligne que des mises à jour restent à faire. Cette liste inclut aussi le relevé des cours de suppléance de l'UQO. D'ailleurs, à ce niveau, une autre cohorte a été mise sur pied, incluant 7 personnes du Pontiac et 12 de la Vallée de la Gatineau.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 novembre 2006

D-6 RÉSOLUTION 2006-CC-147 Démission personnel de soutien

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de prendre acte des démissions des personnes suivantes :

NOMS	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Marguerite Langlois	Surveillante d'élèves, Bouchette
Danielle Dubois	Surveillante d'élèves, Sieur-de-Coulonge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 Carte des circonscriptions

M. Millar explique que la Commission de la représentativité électorale a accepté le projet de redécoupage préparé par la commission scolaire et qu'une carte des nouvelles circonscriptions a été préparée. Il précise que le nouveau découpage n'entrera en vigueur qu'au printemps prochain, dans la mesure où des élections se tiennent en 2007 comme prévu.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

a) Party de Noël

Les commissaires s'entendent pour la date d'une rencontre sociale, soit le 10 janvier, de 17 h à 19 h, à l'auberge des Deux-Rives, de Kazabazua.

Aussi, la commissaire madame Annette Dumouchel mentionne qu'il y a un malentendu à l'Île-du-Grand-Calumet, avec la municipalité et la Sûreté du Québec, concernant le dossier de la cour d'école. Mme Thonnard va contacter ces organismes pour éclaircir les choses.

Les commissaires madame Diane Nault et messieurs Bernard Caron et Charles Langevin émettent des commentaires sur la livraison des dossiers du conseil des commissaires.

La commissaire madame Marie-Anne Poulin soulève une problématique concernant un point de débarquement et d'embarquement des élèves à la Cité étudiante et M. Beaudin va se pencher sur cette question.

E-2 Élection à la présidence

- La commissaire madame Diane Nault propose la directrice générale, Mme Thonnard, comme présidente d'élection.
- Le commissaire monsieur Reid Soucie appuie la proposition.
- Mme Thonnard accepte la proposition.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 29 novembre 2006

- Mme Thonnard demande aux commissaires s'ils souhaitent que le vote soit secret.
- À l'unanimité des voix, les commissaires s'expriment pour un vote secret.
- Mme Thonnard demande aux commissaires s'ils souhaitent un période de discours pour les candidats et candidates.
- À la majorité des voix, sept contre six, les commissaires votent pour qu'il n'y ait pas de période de discours.

La présidente d'élection, Mme Thonnard, ouvre la période de mise en candidature.

- La commissaire madame Louise Larocque Piché propose la commissaire madame Madeleine Aumond à la présidence.
- Le commissaire monsieur Charles Langevin appuie la proposition.
- La commissaire madame Guylaine Marcil propose la commissaire madame Diane Nault à la présidence.
- Le commissaire monsieur Bernard Caron appuie la proposition.
- Le commissaire monsieur Daniel Moreau propose la fermeture de la période de mise en candidature.
- La commissaire madame Marie-Anne Poulin appuie la proposition.
- La présidente d'élection, Mme Thonnard, demande à la commissaire madame Diane Nault si elle accepte la mise en candidature.
- La commissaire madame Diane Nault accepte la mise en candidature.
- La présidente d'élection, Mme Thonnard, demande à la commissaire madame Madeleine Aumond si elle accepte la mise en candidature.
- La commissaire madame Madeleine Aumond accepte la mise en candidature.

La présidente d'élection, Mme Thonnard, déclare la tenue d'un vote à la présidence.

Elle nomme un secrétaire d'élection, en la personne de M. Millar, et deux scrutateurs, en les personnes de M. Houde et M. Rondeau.

Elle explique que la commissaire madame Chantal Galipeau, prévoyant être absente à la réunion de ce soir, avait remis il y a quelques jours une enveloppe scellée pour voter lors de ce scrutin. Après vérification auprès du service juridique de la Fédération des commissions scolaires du Québec, il appert que ce vote ne peut être valide, puisque les candidats et candidates n'ont été nommés officiellement qu'aujourd'hui. L'enveloppe de la commissaire madame Chantal Galipeau ne sera donc pas utilisée et elle lui sera remise, toujours scellée, à la prochaine assemblée.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 novembre 2006

Les bulletins de vote sont distribués et les commissaires votent.
Les bulletins de vote sont ramassés et les scrutateurs s'isolent pour compter les votes.

M. Houde annonce qu'il y a eu treize votants et que la commissaire madame Diane Nault est élue au poste de présidente de la commission scolaire.

RÉSOLUTION 2006-CC-148 **Présidence**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que la commissaire madame Diane Nault soit nommée présidente de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RÉSOLUTION 2006-CC-149 **Conseil général**

CONSIDÉRANT le résultat de l'élection à la présidence de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires nomme la commissaire madame Madeleine Aumond comme déléguée officielle au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et nomme la commissaire madame Diane Nault comme substitut, selon la formule prescrite par les résolutions 2005-CC-057 et 2005-CC-120.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2006-CC-150 **Changement de signataire des effets bancaires**

CONSIDÉRANT la démission du président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de nommer des représentants pour exercer les pouvoirs de gestion suivants :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la commission scolaire;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des personnes en cas d'absence des personnes représentées;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 29 novembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-150) suite

CONSIDÉRANT que les pouvoirs des représentants devront s'exercer de la façon suivante :

- > en première instance, la signature de la direction générale et de la présidence du conseil des commissaires;
- > toujours deux signatures;
- > toujours une signature d'un gestionnaire;
- > toujours une signature d'un membre du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'autoriser les personnes suivantes à être signataires des effets bancaires pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

- > madame Marlène Thonnard, directrice générale
- > madame Diane Nault, présidente du conseil des commissaires;

et, en cas d'absence d'une des personnes, en assurant toujours l'obligation d'un représentant du personnel de gestion et d'un représentant du conseil :

- > monsieur Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;
- > madame Madeleine Aumond, vice-présidente du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RÉSOLUTION 2006-CC-151

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 31 janvier 2007, à Maniwaki.


Secrétaire général


Présidente